BELGIQUE N° 12***

Un des joyaux de la collection
du roi Léopold III
(vente Willy Balasse
5-6 décembre 1969)

Balasse

MAGAZINE

(Fondé en 1936)

45-45a, RUE DU MIDI, BRUXELLES • NUMÉRO 186 - NOVEMBRE 1969

LES VENTES PUBLIQUES DE BOND STREET

PROCHAINES VENTES, A 1 H. 30 CHAQUE JOUR

1, 2, 3 DÉCEMBRE

BRITISH AMERICA, comprenant d'importants groupes des **INDES ANGLAISES,** principalement **ANTIGUA, BAHAMAS, BARBADES, ILES CAYMAN, GRENADE, JAMAIQUE** (plus de 70 lots de Grande-Bretagne utilisés en Jamaïque), **Montserrat, SAINT-VINCENT,** etc.

Une remarquable section de **BRITISH NORTH AMERICA,** comprenant **plus de 100 lots de CANADA** avec épreuves, émissions pence (comprenant le 12 d. noir, grands et petits cents types); également **plus de 70 lots de Terre-Neuve** avec de nombreuses épreuves et poste aérienne comprenant « Columbia » sur lettre.

La **NOUVELLE-ÉCOSSE** est représentée par un fin matériel comprenant notamment le n° S. G. 6 a coupé sur lettre, etc.; notons également un intéressant groupe de **Nouveau Brunswick.**

Les **ILES FALKLAND sont fortement représentées avec plus de 100 lots,** comprenant lettres et oblitérations.

Catalogue artistique (planches en couleurs et illustrations intérieures) : **42** ou **72 francs belges,** avec liste des prix atteints.

15, 16, 17 DÉCEMBRE

BRITISH COMMONWEALTH et **ÉTRANGER.** Le premier jour débute avec plus de **120 lots de collections et divers, suivis par AUSTRALIE** (plus de **50 lots,** comprenant les grosses valeurs), **AUTRICHE, CANADA.**

Le second jour comprend **CAP avec Mafeking; CEYLAN** (comprenant une collection d'émissions à 1867 offerte **EN BLOC); CHYPRE, ÉGYPTE, FRANCE, ALLEMAGNE, GIBRALTAR, GRANDE-BRETAGNE (plus de 40 lots); IRAQ, ITALIE, KENYA.**

Le troisième jour comprend : **LONG ISLAND, COLONIES NÉERLANDAISES, NOUVELLE-ZÉLANDE** (environ **50 lots** avec grosses valeurs); **RHODÉSIE (50 lots** avec types Portrait et Amiral); **SAINTE-HÉLÈNE, SUISSE, ÉTATS-UNIS,** etc., etc.

Catalogue (7 planches photographiques) : **30** ou **54 francs belges,** avec liste des prix atteints.

5, 6, 7 JANVIER

UNE IMPORTANTE VENTE DE PAYS ÉTRANGERS, comprenant une importante collection en 30 volumes **de RUSSIE** et un remarquable ensemble de **timbres classiques de divers pays étrangers et du Continent.** Y figurent également de fortes sections des **ÉTATS ITALIENS, ITALIE et COLONIES,** notamment **MODÈNE, PARME, ÉTATS ROMANS, SARDAIGNE** et **TOSCANE,** ainsi que **BUREAUX EN CHINE, ERYTHRÉE, SOMALIE** et **AUTRICHE-HONGRIE.**

D'autres groupes importants comprennent **BRÉSIL, CHILI, CHINE, SCANDINAVIE,** principalement **DANEMARK, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, GRÈCE, MAROC, ROUMANIE, ESPAGNE, RUSSIE** (environ 200 lots) et environ 60 lots **ÉTATS-UNIS,** etc., etc.

Catalogue artistique (clichés en couleurs et illustrations intérieures) : **60** ou **84 francs belges,** avec liste des prix atteints.

H.R. HARMER LTD

THE INTERNATIONAL STAMP AUCTIONEERS
41 NEW BOND STREET
LONDON WIA 4 EH
ENGLAND

Telegrams :
« Phistamsel London, W. 1 »

W.E. LEA (PHILATELISTS) LTD.

EST TOUJOURS ACHETEUR DE
COLLECTIONS, RARETÉS ISOLÉES
ET LETTRES DES PAYS SUIVANTS :

CANADA, 1851-1900
GRANDE-BRETAGNE, 1840-1910
SAINT-VINCENT, 1861-1900
ÎLES FALKLAND, 1878-1933
LETTRES DES ETATS D'AUSTRALIE

et

CLASSIQUES D'EUROPE

★

Pour une évaluation rapide, confidentielle et un prompt règlement, prenez contact avec

W.E. LEA (PHILATELISTS) LTD.

1 The Adelphi
John Adam Street Strand
London W. C. 2
Tél. 01 - 930 1688/9

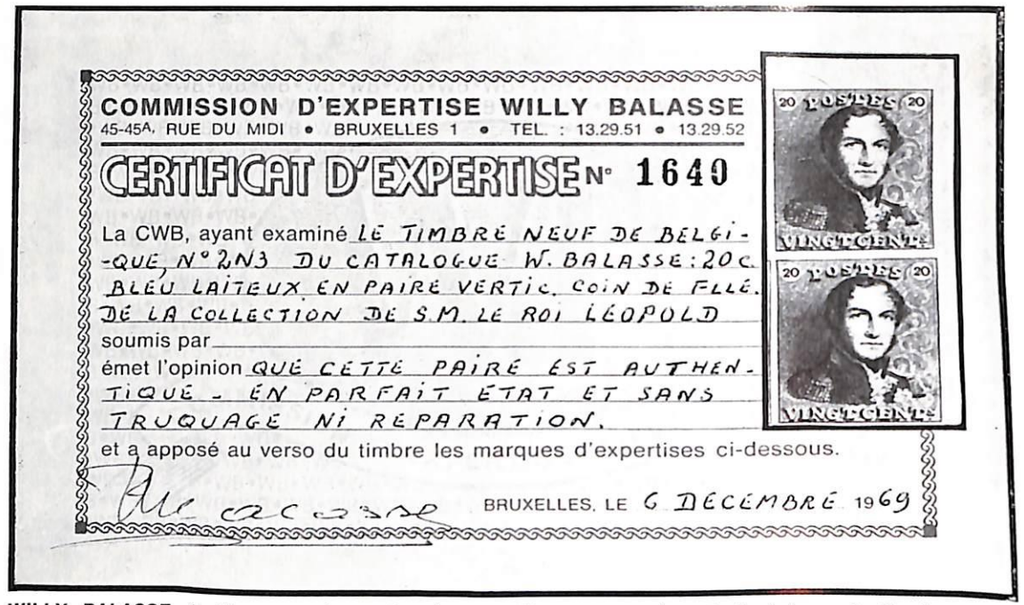

COMMISSION D'EXPERTISE WILLY BALASSE
45-45A, RUE DU MIDI • BRUXELLES 1 • TEL. : 13.29.51 • 13.29.52

CERTIFICAT D'EXPERTISE N° 1649

La CWB, ayant examiné LE TIMBRE NEUF DE BELGI-QUE, N° 2N3 DU CATALOGUE W. BALASSE: 20c. BLEU LAITEUX, EN PAIRE VERTIC. COIN DE FLLE. DE LA COLLECTION DE S.M. LE ROI LÉOPOLD
soumis par
émet l'opinion QUE CETTE PAIRE EST AUTHEN-TIQUE - EN PARFAIT ÉTAT ET SANS TRUQUAGE NI REPARATION.
et a apposé au verso du timbre les marques d'expertises ci-dessous.

BRUXELLES, LE 6 DÉCEMBRE 1969

WILLY BALASSE établira, sur demande, des certificats garantissant l'origine et l'authenticité des timbres provenant de la collection de S.M. le roi LÉOPOLD. (Attestation : frais 200 F.)

LOT 1429 - PRIX : 115.000 F - 960 £

LES prix atteints au cours de la vente **WILLY BALASSE** d'octobre 1969 attestent de l'**efficacité** et de la **compétence** de son excellente organisation.

THE realised prices of the **WILLY BALASSE October 69** sale certify the efficiency and the **proficiency** of his **influential** organisation.

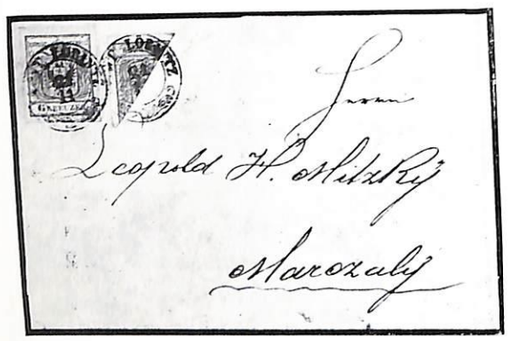

LOT 1492 - PRIX : 207.000 F - 1.725 £

LES prix atteints au cours de la vente **WILLY BALASSE** d'octobre 1969 attestent de l'**efficacité** et de la **compétence** de son excellente organisation.

THE realised prices of the **WILLY BALASSE October 69** sale certify the efficiency and the **proficiency** of his **influential** organisation.

La fameuse collection de timbres neufs de Belgique et Congo Belge de Sa Majesté le roi Léopold sera vendue aux enchères

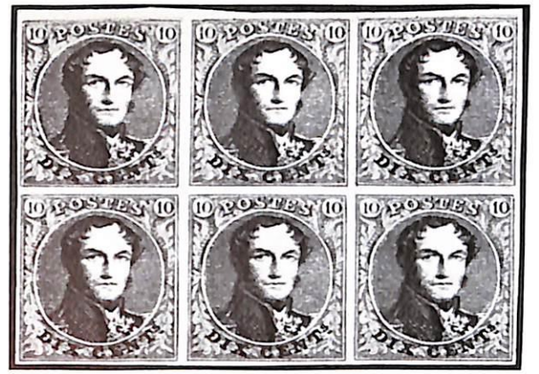

N° 6 - Rarissime en bloc.

N° 2 b - Bleu laiteux. R.R.

LES 5 ET 6 DECEMBRE 1969 en les salles particulières de

VENTES PUBLIQUES WILLY BALASSE

43 a, 45, 45 a, RUE DU MIDI - BRUXELLES 1
Tél. 13.29.51-13.29.52 - Adr. télégr. : BALASPHILA.

LE merveilleux catalogue illustré avec planches en quadrichromie, édité sur papier couché, sera envoyé sur demande et constituera pour le bibliophile une luxueuse édition d'art, une précieuse documentation pour le philatéliste avancé.
Prix : 50 FB, déductibles du bordereau d'achat de la vente publique.

LE 13 DECEMBRE 1969 : **Une superbe collection spécialisée de Belgique,** comprenant, en ordre principal, des **timbres oblitérés de luxe, en paires, bandes, blocs et documents rares des premières émissions. MODERNE** complet en séries isolées et **blocs de 4 à l'état neuf.**

LES 15 ET 16 DECEMBRE 1969 : Une collection générale par pays presque entiers. **Riche matériel pour négociants et échangistes.**

LE 17 DECEMBRE 1969 : Une importante et splendide sélection de **timbres classiques de haute qualité. TRES IMPORTANT ! La plupart de ces collections et raretés seront réalisées sans aucune limite.**

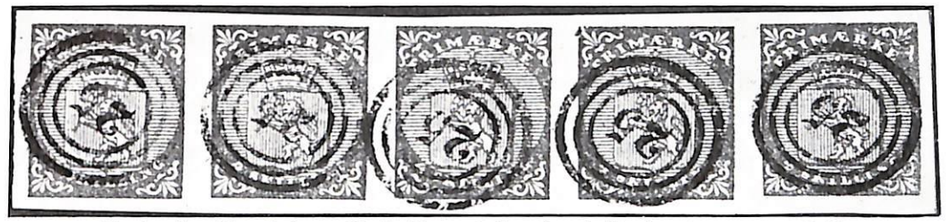

Vente du 17 octobre : Probablement la plus belle bande connue R.R.

LE catalogue de la **COLLECTION DU ROI LEOPOLD** plus les catalogues des **15-16-17 DECEMBRE** ainsi qu'un spécimen du **BALASSE MAGAZINE seront adressés sur demande.**
Prix : 75 FB (timbres en cours acceptés).

EN PREPARATION, LES
VENTES PUBLIQUES WILLY BALASSE DE FEVRIER 1970
VENDEURS ! Il est de votre intérêt de nous consulter.

EN **comparant** les résultats des ventes **WILLY BALASSE** (voir couv. 4) vous serez persuadés **QUE, SEULE, UNE IMPORTANTE ORGANISATION INTERNATIONALE PEUT DEFENDRE EFFICACEMENT VOS INTERETS**

LA MAISON DE TIMBRES

MERKUR

ACHÈTE TOUJOURS

des émissions classiques du monde entier, uniquement en pièces de très bonne qualité aux prix du jour les plus élevés.

NOUS FOURNISSONS

les raretés du monde entier, les émissions classiques de tous pays, en qualité de luxe, lettres rares, etc. etc.

Grand stock spécial de
GRANDE-BRETAGNE - GIBRALTAR - MALTE - IRLANDE
et des colonies anglaises.

Prenez contact avec nous
ou
rendez-nous visite

MAISON DE TIMBRES

MERKUR

AU CŒUR DE LA VILLE
DES FOIRES COMMERCIALES,
A DEUX PAS DE LA KONSTABLER WACHE

D-6000 Frankfurt am Main

VENTE, CONSULTATION ET
BUREAU DANS LA MAISON

J U N G W E B E R
Klingerstr. 11 - Tél. 0611/28.74.77

4 - 6 DÉCEMBRE 1969

DERNIÈRE VENTE DE L'ANNÉE

comportant les collections de lettres de la poste aérienne « Major H. P. Kesterton » et « Gordon R. Anstee », ainsi que monde entier, principalement Russie avec Zemstvos, « Utilisés en Pologne » et Chine.

Vente habituelle du samedi, le dernier jour.

Catalogue illustré (couverture en couleurs et 13 planches). Prix : 40 francs belges.

Première vente de la nouvelle année, probablement vers mi-janvier, suivie par une très belle vente de Grande-Bretagne en février.
Tous détails seront annoncés en temps utile.

Stanley Gibbons Auctions Ltd.
Drury House Russell Street
London W.C.2 England

TOSCANE 1852

60 GRAZIE, NEUF
BANDE DE TROIS - UNIQUE
EX-FERRARI - EX-CASPARY

DES PIÈCES RARES
COMME ON EN TROUVE

CHEZ :

RENATO MONDOLFO

VIA DEGLI URALI, 12
ROMA (ITALIE)
TÉL. 595.871 - 596.961

QUI EST TOUJOURS
ACHETEUR
DE COLLECTIONS
ET RARETÉS

au plus haut prix

SUIVRE LA ROUTE EXACTE !

VENTES PUBLIQUES EDGAR MOHRMANN

C'est la philatélie vue sous son meilleur côté !

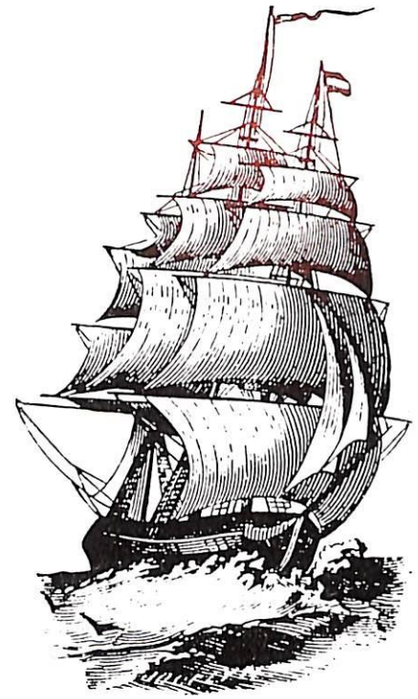

Car, pour nos clients, il n'y a vraiment pas de problèmes.
En tant qu'acheteurs, ils peuvent se fier à la description sûre établie par un team d'experts.
En tant que vendeurs, ils ont la certitude que de véritables hommes de métier aspirent à tirer un maximum de leurs valeurs.
Une enquête significative faite chez des propriétaires de collections importantes, a prouvé que plus de 80 % décideraient, en cas de réalisation, de vendre en vente publique.
Or, il existe un grand nombre de maisons de ventes publiques et nos concurrents ont également beaucoup à offrir et pourtant il y a, dans chaque vente publique, quelques centaines de vendeurs (parfois plus de 600) pour notre maison.
Nous croyons qu'il y a une raison spéciale.
Est-ce notre tradition ?
Notre réputation mondiale ?
Nos relations internationales ?
Notre expérience de 50 années ?
Ou bien les résultats déterminants que nous atteignons dans nos ventes publiques ?
Un client nous a écrit récemment : « J'ai l'impression que je suis bien traité chez vous... »
C'est peut-être la raison ?
Or, vous avez toujours la faculté de vous convaincre de nos possibilités. Chaque jour est bienvenu pour nous faire un envoi destiné à nos ventes publiques.

Edgar Mohrmann & Co

LE PARTNER
POUR DES CLIENTS EXIGEANTS !

2000 HAMBURG 1 - SPEERSORT 6
Tél. 32.64.28 et 33.67.28
Adresse télégraphique : EDMORO

LINDNER
FALZ LOS ALBUM

Nouveau !

Prix de lancement : 25 francs la feuille

La feuille-classeur **Lindner OMNIA,** entièrement plastifiée.

Que vous collectionniez des sujets, des blocs, des bandes, des entiers, la meilleure solution est la feuille-classeur **Lindner OMNIA** à double face, entièrement plastifiée et conçue pour les reliures à 18 anneaux.

Vos timbres sont parfaitement protégés des deux côtés.

Ces feuilles existent en noir ou blanc avec :

1 bande	de 292 mm de hauteur	5 bandes	de 53 mm de hauteur
2 bandes	de 142 mm de hauteur	6 bandes	de 42 mm de hauteur
3 bandes	de 92 mm de hauteur	7 bandes	de 37 mm de hauteur
3 bandes	de 68 mm de hauteur	8 bandes	de 30 mm de hauteur

Vient de paraître : La feuille **OMNIA** mixte, à 4 bandes, de différents formats, en noir ou blanc, même prix.

LES COMPLÉMENTS **LINDNER** VIENNENT DE PARAÎTRE

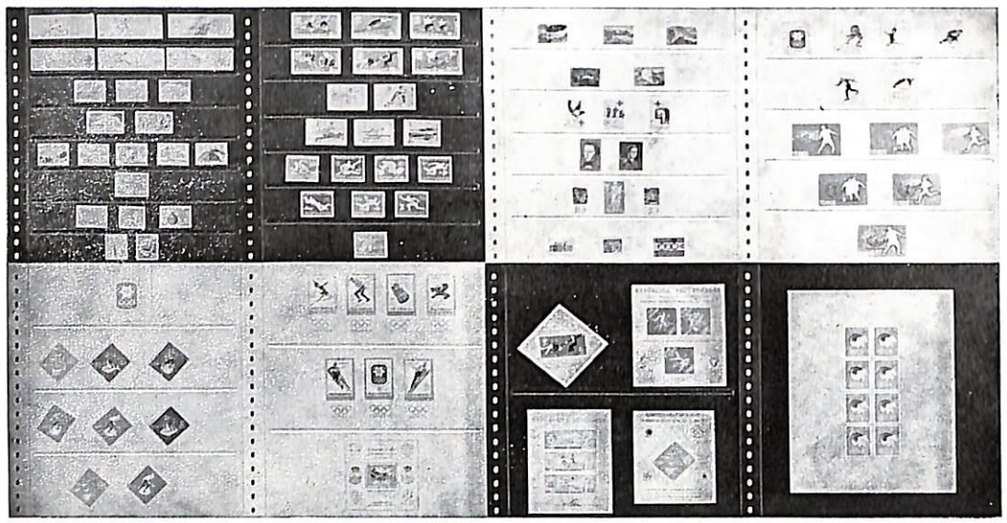

EN VENTE DANS TOUS LES BONS MAGASINS DE TIMBRES-POSTE

EN 1970 - LA MAISON GROBE EXISTERA DEPUIS 50 ANS.

La 146e vente jubilaire du 23 au 27 février 1970 sera le point culminant de l'histoire riche en tradition des enchères Grobe. Vous pouvez encore participer à cette vente de premier rang avec vos envois. Nous vous prions de nous envoyer vos raretés, valeurs maximales et vos timbres classiques jusqu'au 1er décembre 1969 au plus tard. Dans ce cas ils seront encore enregistrés dans le catalogue de cette Grande Vente Internationale.

HANS GROBE - THEATERSTRASSE 7 - 3 HANNOVER - TEL. (0511) 25.220

NOS

272e et 273e Ventes sur Offres

DISPERSERONT
EN DÉCEMBRE
UNE TRÈS IMPORTANTE

Sélection de Timbres Classiques

DU MONDE ENTIER
EN QUALITÉ EXCEPTIONNELLE

Le catalogue illustré de 32 planches photographiques sera adressé gracieusement à toute personne se recommandant du **Balasse Magazine.**

ROUMET

La Maison qui a créé les Ventes sur Offres.

Directeur : **Philippe ROUMET**

Expert près le Tribunal et la Cour d'Appel de Paris.

17, RUE DROUOT - PARIS (IXe) - TÉL. 770.00.56

Schwenn AG Zürich

Quand pouvons-nous VOUS recevoir dans nos magasins ?

PROFITEZ de votre prochain voyage à Zürich pour nous rendre une visite, sans engagement, en nos magasins.
Nous sommes toujours acheteurs de collections entières et lots de doubles à partir de 500 francs suisses de valeur nette, paiement comptant.
Nous acceptons aussi avec plaisir du matériel pour nos ventes publiques spéciales.
Les conditions sont très avantageuses : notre commission est très inférieure à celle pratiquée habituellement, et pour les lots en dessous de 500 francs suisses, elle s'élève à 15 %; les photos et la description dans le catalogue de vente sont gratuites; les lots invendus seront renvoyés aux vendeurs, sans frais.
Notre catalogue de vente publique d'un tirage dépassant 10.000 exemplaires est envoyé dans 60 pays, c'est-à-dire que vos timbres trouveront un amateur prêt à payer des prix « record ».
Contactez-nous, il en vaut certainement la peine.

se réjouit de votre visite

La Maison de timbres-poste aux relations mondiales

schwenn ag zürich

H. C. Schwenn AG - CH - 8022 Zürich - Bahnhofstrasse 18
Postfach 166 - Tel. 44.18.77

DATE
IMPORTANTE
PRIERE DE
NOTER

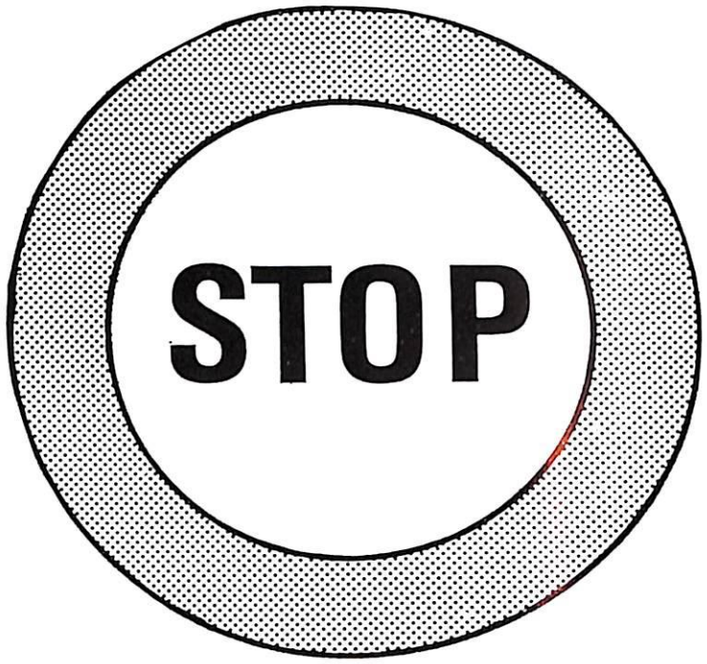

DU 26
AU
29 NOVEMBRE 1969
aura lieu
à Francfort la

21e Grande vente publique Schwenn

Elle est votre dernière occasion pour l'achat de pièces sélectionnées, collections soignées, doubles et lots de gros chez SCHWENN, cette année.

Voici un aperçu des points principaux de l'offre qui est, comme toujours, extrêmement riche :

- VIEUX ÉTATS ALLEMANDS.
- COLONIES ALLEMANDES avec notamment des affranchissements provisoires et de nombreux précurseurs rares.
- POSTE par zeppelin.
- RARETÉS en blocs de la zone soviétique et de l'Allemagne de l'Est.
- GRANDE OFFRE en collections remarquables, entre autres, très belles et importantes collections d'Europe.

SCHWENN
LA PLUS
GRANDE MAISON DE VENTES PUBLIQUES D'EUROPE

schwenn

SCHWENN
Bockenheimer Landstrasse 18 - 6 Frankfurt / M.
Postfach 4196 Tél. (0611) 72.03.01

N° 186 BIMESTRIEL LE N° : F.B. 20 NOVEMBRE 1969

BALASSE MAGAZINE

LES PLUS HAUTES DISTINCTIONS AUX EXPOSITIONS NOTAMMENT VERMEIL A « PRAGA » 1968

SOMMAIRE:

	Pages.
Le Centenaire de la carte postale, par le Dr Jacques STIBBE	230
Controverses d'autrefois, par le colonel L.P. HERLANT	234
La poste aérienne en Russie, émission consulaire de 1922, par l'ingénieur I. BRAUNSTEIN	237
Les grandes étapes de l'évolution de la poste avant l'apparition du timbre, par Pol DUSART	242
« Le Tour du Monde » :	
Ici les Etats-Unis	245
Ici la France	246
Ici la Grande-Bretagne	248
Ici l'Italie	249
Au Fil des Jours, par Willy BALASSE	251
Bibliographie, par Mme HENROT-BROUHON	253

La reproduction des articles est strictement interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

ABONNEMENT ANNUEL (Timbres neufs en cours acceptés)

Belgique, Luxembourg, ex-Congo Belge	fr. b. 90		
Allemagne D.M.	8	Grande-Bretagne sh.	17
Brésil cr.	120	Italie l.	1.250
Canada $	2	Norvège cour. norv.	15
Danemark cour. dan.	20	Pays-Bas fl.	7
Espagne pes.	150	Portugal esc.	60
Etats-Unis d'Amérique $	2	Suède cour. suéd.	10
France F. F.	10	Suisse fr. s.	8
		Etranger fr. b.	100

TARIF DE PUBLICITÉ :

La page entière fr. b.	5.000	La page couv. (II ou III) fr. b.	6.000
La 1/2 page	2.800	La première page avant texte	6.000
Le 1/3 de page	1.900	La page face au sommaire	5.500
Le 1/4 de page	1.500	La page couverture (IV)	8.000

Demandez notre tarif de publicité en 3 langues

REMISE POUR 3 INSERTIONS : 10 % - POUR 6 INSERTIONS : 20 %

DIRECTEUR, RÉDACTEUR EN CHEF : WILLY BALASSE
Membre de l' « Union de la Presse Périodique Belge »
Secrétaire de rédaction : Hélène Corbisier de Méaultsart
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 43a, 45 et 45a, rue du Midi— BRUXELLES 1
Compte Chèques Postaux 1814.20 (Bruxelles) - Téléphone 13.29.51/52 - Reg. du Commerce de Bruxelles 4141

Le Centenaire de la carte postale

par le Dr Jacques STIBBE.

IL y a un siècle paraissait la première carte postale. Nous ne pouvons laisser passer cet anniversaire sans rendre hommage à son promoteur, le Dr Emanuel Herrmann, professeur d'économie politique à l'Académie militaire de Wiener-Neustadt. Celui-ci publiait, le 26 janvier 1869, dans la **Neue Freie Presse**, une étude sur « un nouveau moyen de correspondance ».

Il se base sur la constatation qu'un tiers des lettres expédiées dans l'empire austro-hongrois ne contient que de simples communications d'ordre familial ou d'affaires,

1. Verso d'un carte commémorative émise pour célébrer le 25e anniversaire de la parution de l'étude du D. Hermann sur les avantages de l'emploi de la carte postale, avec son effigie et sa signature.

n'ayant aucun caractère confidentiel; il n'y a aucun inconvénient à écrire ce genre de message sur de petites cartes, munies d'un timbre imprimé à l'avance, et transmises à découvert par la poste à un tarif réduit.

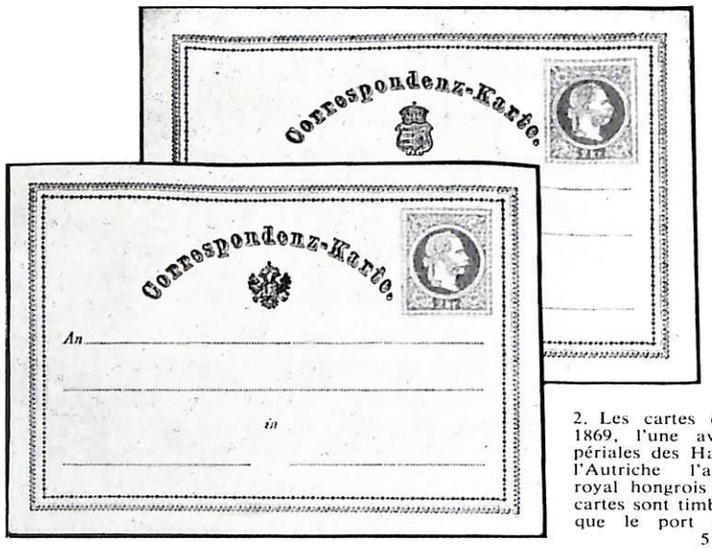

2. Les cartes émises le 1er octobre 1869, l'une avec les armoiries impériales des Habsbourg-Lorraine pour l'Autriche l'autre avec l'écusson royal hongrois pour la Hongrie. Ces cartes sont timbrées à 2 kreuzer, alors que le port d'une lettre était de 5 kreuzer.

Il énumère les nombreux avantages que le public retirerait de ce moyen de correspondance. A l'économie de papier et d'enveloppe, s'ajoute le gain de temps; il n'est plus nécessaire de plier le papier, de fermer l'enveloppe, ni de coller des timbres. De plus, le court message consigné sur une carte permet de supprimer de longues et inutiles formules de politesse. Enfin, le port d'une telle carte, dénommée carte-correspondance, devrait être notablement inférieur à celui d'une lettre.

CET ingénieux projet retint, chose curieuse, l'attention du directeur général des Postes autrichiennes, Maly von Vevanovitz; le ministre hongrois du Commerce ayant marqué son accord, une ordonnance du 25 septembre 1869 créait la première carte postale qui était mise en vente simultanément en Autriche et en Hongrie le 1er octobre 1869.

4. Carte officielle d'Allemagne reproduisant l'effigie de von Stephan à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1831.

Cette innovation rencontra immédiatement le plus grand succès auprès du public, et sa renommée passa rapidement les frontières. Les administrations étrangères s'emparèrent de l'idée et suivirent fidèlement l'exemple autrichien, tant dans le principe que dans le détail. Le format, la présentation, le carton sont similaires, et le port est généralement fixé à la moitié de celui d'une lettre.

UN autre type de cartes postales a été mis en cours en 1870 dans les Etats allemands, peu de temps après la parution de la carte autrichienne. Il est l'œuvre de von Stephan. Celui-ci, fonctionnaire supérieur des Postes prussiennes, avait présenté en 1866 à la Conférence postale de Carlsruhe qui réunissait les délégués des Etats allemands et de l'Autriche, partenaire de l'Union Postale austro-allemande, le projet d'une « feuille postale » devant circuler à découvert. Mais cette proposition n'avait pas été prise en considération.

Devenu entre-temps maître général des Postes d'Allemagne du Nord, von Stephan met à exécution son ancien projet et fait paraître la carte postale allemande.
Raisonnant en fonctionnaire, il envisage certes la facilité du public, mais il pense surtout à la commodité du service postal, ayant constaté combien la transmission et la distribution des mandats-poste étaient aisées. Il s'est donc inspiré de ceux-ci pour le format et le carton de sa carte postale; il n'était pas question de modération de port. La carte imaginée par von Stephan présentait de nombreux désavantages. Elle se froissait facilement, le carton étant trop mou et le format trop grand; il fallait y appliquer des timbres adhésifs pour l'affranchir; le port étant le même que celui d'une lettre, l'expéditeur y trouvait peu d'intérêt.

La rareté actuelle des cartes oblitérées prouve à suffisance qu'elles n'eurent guère d'audience. Elles furent émises en 1870 dans les différents Etats allemands. Allemagne

3. Planche montrant la similitude des premières cartes parues dans le monde. En 1870 : Grande-Bretagne et Suisse; en 1871 : Pays-Bas, Belgique, Canada et Chili; en 1872 : Ceylan; en 1873 : France. La première carte postale de Belgique est plus large, car il fut décidé d'y joindre un texte bilingue expliquant qu'elle n'était valable que dans le canton postal. L'année suivante, la circulation des cartes ayant été étendue à tout le pays, les textes latéraux sont supprimés et la carte est ramenée aux dimensions normales comme le montre le cliché. La France, pour des raisons obscures, émet des cartes sans timbre imprimé juqu'en 1878.

5. Mandat-poste de Tour et Taxis avec timbre adhésif de 1 gros. Il sert de modèle aux cartes allemandes pour le format et le carton.

du Nord, Bade, Bavière, Wurtemberg, Alsace-Lorraine et Luxembourg. En 1872, le format est réduit et le port est abaissé de la moitié. En 1873 le timbre est imprimé sur la carte. C'est l'échec de la carte de von Stephan et l'adoption par l'Allemagne du modèle du Dr Herrmann.

6. Les premières cartes de l'Allemagne du Nord et de Bavière avec timbre collé de 3 kreuzer (ou 1 gros) équivalant à 12 1/2 c.

(A suivre.)

Controverses d'autrefois

par le colonel L.P. HERLANT, de l'Académie de Philatélie de Belgique (suite) (1).

A PROPOS DE CAVALLINI

APRES avoir traité de la création et de l'usage des « cavallini », voyons maintenant ce que nous apprend Louis Hanciau au sujet des faux ou prétendues réimpressions.

Dans le « **Timbre-Poste** » numéro 214 de 1880, Hanciau amorce sa campagne contre les fausses lettres timbrées qui nous occupent.

Il nous apprend :

1) que le Signor **Usigli** a présenté au Congrès philatélique de Paris de ces enveloppes avec, en filigrane, des étoiles de toutes grandeurs, que le secrétaire eut la faiblesse d'accueillir les bras ouverts, mais que le « **Timbre-Poste** » n'a accepté qu'avec des réserves;

2) que le dit Usigli lui reproche d'avoir acheté jadis à MM. Cammilli et Bonasi de ces mêmes enveloppes, coupées il est vrai, et qu'il les vendait comme authentiques;

3) que le même Usigli lui apprit ensuite que les timbres achetés à MM. Cammilli et Bonasi venaient de chez lui et faisaient partie des enveloppes mêmes.

Hanciau reconnaît avoir acheté, il y a 8 ou 9 ans, des timbres coupés qu'il catalogua « réimprimés sur fragments de papier » à M. Cammilli, mais qu'il est faux de prétendre aujourd'hui que ces timbres ou fragments proviennent d'enveloppes entières et il s'en explique de la manière suivante :

« Le timbre occupe toujours le centre des enveloppes; il est donc impossible que les timbres coupés avec marges de 2 cm. puissent se présenter avec une bordure inégale, résultant de la fabrication du papier à la main; or, tous les timbres que nous avons et qui proviennent de la trinité Usigli-Cammilli-Bonasi ont de ces inégalités; d'où il résulte que le timbre a été appliqué sur des fragments de vieux papiers, recherchés avec tant d'amour par le distinglissimo Signor Usigli... Enfin, les enveloppes officielles ont à un centimètre de la bordure, qui n'a jamais de barbe ou des inégalités, une grecque ou inscription en filigrane, qui règne tout autour de la feuille; sur les exemplaires en question rien de tout cela n'existe, ils ont même le papier vergé au lieu de l'avoir uni !

» On peut donc affirmer que les timbres Usigli-Cammilli-Bonasi ne proviennent ni d'enveloppes avec étoile, ni d'enveloppes sans étoile et qu'ils doivent avoir été imprimés par les soins du premier « malgré son peu d'affection pour la science philatélique » et à cause de son amour pour les résultats financiers qu'ils peuvent donner.

» Comment les enveloppes avec étoile ont-elles été créées ? Nous ne saurions le dire. Mais si les anciens coins sont obtenables avec tant de facilité que pour les utiliser sur des fragments de papier, on a dû songer aux moyens d'en tirer profit. Coupés, les timbres se vendaient peu de chose; les enveloppes entières devaient faire couler le Pactole dans les eaux de l'illustrissimo Signor. La dépense du reste était minime, relativement aux prix de vente en perspective (100 fr. pièce). On commanda donc trois toiles mécaniques selon un vieux spécimen en possession de l'illustrissimo Signor Usigli. Il y en eut avec petite, moyenne et grand étoile, ce qui devait former neuf variétés pour la bagatelle de 900 fr. Quant à la question du papier, elle était tout à fait secondaire les toiles mécaniques une fois créées : l'air respectable n'était pas une difficulté et, ainsi que l'a fort bien dit ce carissimo Signor « on peut vieillir une belle » et jeune femme, mais le contraire est impossible ».

» Le papier fut donc fabriqué le mieux qu'on put; il est cependant plus épais et d'une teinte plus blanchâtre, mais quelques gouttes d'acide jetées çà et là lui ont donné un air de vieillesse, auquel s'est mépris l'œil exercé du docteur Legrand, qui n'a pas hésité à délivrer un certificat d'authenticité...

---

(1) Voir « Balasse Magazine » no 185.

» Une confrontation sérieuse eut cependant prouvé que la feuille entière, pliée en deux, doit avoir toujours le timbre au milieu de cette feuille, c'est-à-dire à environ 8 centimètres, et que les bords doivent toujours être unis.

» Au lieu de cela que trouvons-nous ? Les enveloppes à étoiles ont le timbre à environ 3 centimètres du bord, ce qui rend impossible l'article 5 des patentes royales du 7 novembre 1818 prescrivant que les feuilles « doivent être pliées de manière que le » timbre soit visible à l'extérieur »; à moins de plier la feuille en trois, ce qui ne permettrait l'écriture que sur deux faces, tandis que les feuilles authentiques présentent toujours trois faces à l'écriture. Enfin, les feuilles au lieu d'être coupées unies, à la machine, ont les bords inégaux et une dimension plus grande de 1 à 2 centimètres.

» Si nous ne développons pas davantage ici les raisons qui nous ont engagé à considérer ces enveloppes avec étoiles comme étant des carottes, c'est que nous croyons d'abord avoir suffisamment démontré, d'après les données de l'immacolato Signor, que ses enveloppes sortent de la même officine que les timbres coupés, et qu'enfin nous réservons nos arguments pour le cas fort improbable où son Eccellenza trouverait un défenseur. Mais le silence prudent a parfois son éloquence; il ne manque pas non plus de majesté. »

Après ce réquisitoire on aurait pu croire l'affaire classée par un éloquent silence, mais il n'en fut rien. Usigli ayant trouvé des défenseurs, notamment en Allemagne et en Italie, le « **Timbre-Poste** » reprend son offensive dans son numéro 267 de 1885.

Il refait, en le complétant, l'historique des réimpressions Usigli.

Il reproduit le texte des lettres de 1878, dans lesquelles les deux grands philatélistes, le docteur Legrand de Paris et J.A. Philbrick de Londres, déclarent si imprudemment ces pièces « très intéressantes pour les amateurs ».

Il cite les noms d'autres philatélistes étrangers réputés ayant également authentifié ces productions.

A la suite de l'article publié dans le numéro 214 de 1880, dont « nous n'avons rien à retrancher aujourd'hui », les rédacteurs du « **Timbre-Poste** » ont reçu des lettres d'amateurs leur donnant tort et attestant la parfaite authenticité des enveloppes Usigli; à ceux-ci comme aux précédents, le défi est lancé de prouver leurs affirmations; mais aucun ne relève le gant.

Hanciau cite ensuite le cas d'une autorité allemande, laquelle lui ayant commandé des enveloppes de Sardaigne de 1820 et les ayant reçues, lui fit savoir que ces pièces étaient des « falsifications tout à fait mauvaises » en ajoutant des commentaires désobligeants pour la Maison Moens.

Celle-ci répliqua « sur le même ton, en forçant quelque peu la note », et après un échange de ces aménités, l'autorité allemande reconnut son erreur et fit des excuses.

Mais ce personnage ne veut pas admettre que les enveloppes Usigli sont fausses (il en a d'ailleurs 104 dans sa collection) et pour appuyer ses dires, il envoie l'une de celles-ci à la Maison Moens.

Le rédacteur du « **Timbre-Poste** » analyse cette enveloppe et la dissèque abondamment; nous ne retiendrons de ce long exposé que les points suivants :

a) Ce papier postal timbré n'a pas le timbre au milieu de la feuille pliée en deux, afin de permettre la communication sur trois pages, en laissant l'empreinte entièrement visible, mais a le timbre au milieu de la feuille lorsqu'elle est complètement ouverte;

b) Cette lettre, qui a soi-disant servi, est vierge de toute écriture, sauf l'adresse; or, il est démontré qu'il fallait écrire sur le papier même et que l'on ne pouvait rien introduire dans la lettre;

c) Les marques postales et administratives ne sont pas conformes.

Cette démonstration aurait pu être suffisante, si deux « autorités » de Munich, MM. Klenze et Haas, ne s'étaient avisés de publier, en 1885, un article sur ces enveloppes dans lequel les produits Usigli figurent comme autant de variétés.

Louis Hanciau ne pouvait laisser passer cette affirmation sans intervenir et c'est encore à sa prose, pour en laisser toute la valeur, que je puise des extraits :

« Les enveloppes authentiques ont généralement le papier nerveux, jaunâtre, variant par l'épaisseur. MM. Klenze et Haas y ont trouvé des traces de cheveux, ce qui n'est pas le cas pour les enveloppes Usigli, qu'ils considèrent comme antérieures. Nous avons cherché, en vain, ces cheveux, dont nous ne trouvons pas plus de trace que sur le crâne du Signor, ce qui l'a peut-être engagé, un peu forcément, à s'abstenir d'en ajouter dans le papier de ses enveloppes. Quant au filigrane (des enveloppes authentiques), il varie beaucoup : nous en avons rencontré huit variétés et il est probable que ce nombre est plus considérable. Cette profusion de variétés provient de ce que la fabrication plus lente du papier à main, aura entraîné la dépense d'un certain nombre de toiles métalliques pour fabriquer plus activement ce papier. MM. Klenze et Haus y voient autant d'émissions... C'est pousser un peu loin la plaisanterie.

» Enfin, nous pouvons affirmer que **jamais** les enveloppes authentiques ne se présentent avec étoile : ce fait nous est confirmé loyalement par MM. Rabuffetti et Cie, qui ont repris la suite des affaires Usigli et qui n'ont pas hésité à nous dire que :

« Les enveloppes avec étoiles ne sont que des fantaisies créées par M. Usigli ».

» Au lieu d'avoir un certain nombre de toiles métalliques, il n'en a été utilisé qu'une seule pour chacune des variétés (3 valeurs), créées par Usigli. On remarque à la partie supérieure, angle gauche, que le trait inférieur, mal assemblé, a été brisé : ce fil tordu forme ou une espèce de crochet droit ou très courbé ou enfin, il manque complètement à cet endroit; rien n'empêcherait de faire de ces accidents trois émissions !

» Le mot **Generale** a, le plus souvent, aux enveloppes authentiques, la liaison de **l** dans la lettre **a** et le trait final de **e** presque droit; aux enveloppes Usigli, cette particularité n'existe pas et le trait final forme une courbe à l'intérieur. **Delle** a le trait final, aux enveloppes petite étoile, plus élevé que les deux **l**, ce qui n'est jamais le cas pour les enveloppes authentiques; ce mot, aux enveloppes grande étoile, a la dernière lettre **l** plus petite.

» Mais à quoi bon multiplier toutes ces remarques...

» Mais, nous dira-t-on, ce sont là des suppositions toutes gratuites ainsi que l'opinion, citée plus haut, de MM. Rabuffetti et Cie, et qui ne reposent sur aucune preuve. Qu'à cela ne tienne, voici la preuve. C'est une réponse du directeur des postes de Florence, autorisant maître Usigli à fabriquer le papier filigrané des enveloppes d'Italie, après en avoir sollicité l'autorisation par lettre du 16 février 1875. Cette lettre nous est encore fournie par MM. Rabuffetti et Cie :

Administration des Postes.
Direction générale
Div. I, Bur. III, n 16851
Réponse à la note, 16ct.
Objet.
Réimpression des feuilles.
hors cours.

Florence, le 23 février 1875.

Monsieur,

Rien ne s'oppose à ce que vous publiez des réimpressions des feuilles dont fait mention votre lettre du 16 courant.

Comme il s'agit d'objets qui, depuis longtemps, sont hors d'usage, la réimpression des mêmes ne peut donner lieu à aucun inconvénient.

Agréez les sentiments de ma considération distinguée.

Le Directeur général,
(signé) M. TENTESIO

M. Carlo Usigli
Via Ricasoli, 2, Florence.

(A suivre.)

La poste aérienne en Russie émission consulaire de 1922

Ing. I. BRAUNSTEIN, de l'Académie de Philatélie de Belgique,
président de la Société aérophilatélique de Belgique.

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir de cet éminent spécialiste un article inédit sur la poste aérienne en Russie, émission consulaire de 1922.

Nous ne doutons pas que nos lecteurs apprécieront cette étude jamais publiée jusqu'ici, qui les éclairera sur cette passionnante et rarissime émission.

Est-il nécessaire de rappeler que M. ILLIA BRAUNSTEIN est régulièrement consulté par les spécialistes du timbre de RUSSIE, et que sa collection est lauréate des plus hautes distinctions aux expositions internationales.

Sollicité en qualité de membre des jurys, par la plupart des expositions, notre ami Illia BRAUNSTEIN a été appelé à participer également aux travaux de PHILYMPIA 70, qui se tiendra à Londres, l'année prochaine.

W. B.

AVANT d'entamer la description et l'étude de cette émission, dite consulaire, qui a suscité beaucoup de polémiques quant à ses origines, nous croyons qu'il serait utile de rappeler en bref les premiers pas de l'aviation en Russie avant la première guerre.

C'EST en 1912, prenant exemple sur l'Allemagne et la France, où les progrès de l'aviation et les prouesses des pilotes laissaient prévoir ce que pouvaient devenir ces moyens de transport, tant au point de vue civil que militaire, que le gouvernement russe créa une école militaire d'aviation à Gatchina et, aussitôt après, à Sébastopol.

LES premiers vols d'essai ont eu lieu le 17 mai 1912, au départ de Saint-Pétersbourg, sur un biplan Farman. Un an plus tard, le capitaine D. Andréadi, après de longues préparations, a pris l'envol de Sébastopol vers Saint-Pétersbourg. Malheureusement, cette tentative fut interrompue par un accident qui coûta la vie à l'aviateur.

IL en fût de même en 1913 lors d'un vol d'essai entre la capitale et Kiev par l'aviateur I.I. Sikorski qui, lui, fut d'ailleurs sauvé.

C'EST à partir de 1918 que le gouvernement russe donna le feu vert au développement de l'aviation militaire et civile en créant de multiples centres d'entraînement pour les pilotes, des centres d'instruction pour planeurs, et en installant de nombreuses lignes intérieures pour le transport du courrier et des passagers.

A cette période, la flotte aérienne soviétique a été reconstituée partiellement avec les effectifs restant des anciennes divisions militaires auxquelles étaient joints quelques appareils de construction nationale, notamment le Lebed XII et Ilia Mourometz.

Les années troubles de 1919 et 1920 n'ont pas permis à l'aviation soviétique de donner l'essor voulu à sa flotte aérienne et à part quelques vols expérimentaux, aucune ligne régulière n'a pu être mise en service.

A partir de décembre 1920, le Bureau central a étudié et a mis sur pied les premiers plans pour l'expansion et le développement de l'aviation nationale.

NOUS assistons cette année à la création et l'étude des premières lignes intérieures employées aussi bien pour le transport du courrier que des passagers.

En septembre 1921, la compagnie privée allemande d'aviation « Lufthansa » a suggéré au gouvernement russe de créer, en commun, une exploitation de la ligne Berlin-Königsberg-Smolensk-Moscou.

C'ETAIT l'époque où les relations culturelles et commerciales entre la Russie et l'Allemagne étaient en pleine expansion. C'est en novembre 1921, à l'assemblée plénière du Ministère du Commerce et de l'Industrie de l'U.R.S.S. que la proposition fut étudiée et acceptée.

La nouvelle société reçut le nom de « Deruluft » avec participation, à parts égales, du gouvernement russe et de la Lufthansa. Les débuts des activités de la compagnie se situent en mai 1922 par l'ouverture de la ligne Moscou-Berlin via Königsberg et retour.

La Deruluft a acquis une dizaine de monoplans du type Fokker III du dernier modèle pouvant transporter plus ou moins 450 kilos de charge utile. A ses débuts, seul le courrier diplomatique était accepté.

Le premier courrier diplomatique fut remis à l'aérodrome de Moscou le 2 mai 1922.

Les départs se faisaient deux fois par semaine de Moscou jusqu'à Smolensk sur les avions russes pilotés par les aviateurs soviétiques. A Smolensk se faisait le transbordement du courrier et des passagers sur les avions allemands. Cette complication de changement des avions et des pilotes résultait de certains points du Traité de Versailles qui interdisaient au gouvernement de Berlin l'organisation de lignes aériennes au-delà de ses frontières.

ORIGINE DE L'EMISSION DU 15.7.1922 - « CONSULAIRE »

NOUS avons dit plus haut que la Compagnie Deruluft appartenait, à parts égales, à l'Etat russe et à un groupe d'importantes firmes industrielles allemandes (actionnaires de la LUFTHANSA).

D'après les statuts de la Deruluft, les lettres transportées sur les lignes desservies par ses appareils devaient être affranchies, au départ de Moscou, avec les timbres en cours en U.R.S.S. et, inversément, au départ de Berlin, avec les timbres allemands.

A cette époque, la Russée soviétique entretenait des relations suivies, tant au point de vue diplomatique que commercial, avec l'Allemagne et plusieurs sociétés industrielles et commerciales soviétiques avaient leur siège à Berlin. Toutes ces sociétés échangeaient avec Moscou une abondante correspondance composée de rapports, échantillons, etc.

Ces organismes, par le fait même du régime, étaient considérés comme des parastataux, leur personnel étant des employés du gouvernement.

L'USAGE de la poste par avion s'est fort intensifié vers cette époque et les envois à destination de la Russie étaient acceptés dans tous les bureaux de poste allemands. Le départ bi-hebdomadaire ne suffisait guère à absorber ce volumineux courrier et provoqua d'importants retards dans l'acheminement. Des réclamations ont été formulées à M. Krestinsky, représentant diplomatique russe à Berlin, qui a eu l'idée et a pris l'initiative de faire partir le courrier qui serait remis au Consulat par les divers organismes de son pays, en même temps que le courrier diplomatique. Dans son esprit, le fait d'être déposé par la Légation aurait donné une certaine priorité à ces envois par rapport à la correspondance privée déposée directement au bureau de poste.

Toutefois, le courrier diplomatique jouissait d'une franchise postale tandis que les sociétés devaient obligatoirement payer le port du courrier.

NOUS supposons que c'est dans le but de donner un certain cachet officiel à ces envois privés et en même temps pour pouvoir tenir la comptabilité avec ces diverses sociétés que, sur l'ordre de M. Krestinsky, on a fait surcharger quelques valeurs des timbres des taxes consulaires de la Russie impériale qui se trouvaient encore dans les archives du Consulat.

Les envois remis à la Légation pour réexpédition étaient affranchis conformément au tarif en vigueur pour la poste aérienne, c'est-à-dire 12 marks allemands par 10 grammes.

L'INITIATIVE du représentant diplomatique à Berlin a été mal accueillie à Moscou et dès le premier courrier reçu, l'Administration centrale a donné l'ordre au Consulat de Berlin d'arrêter immédiatement ces affranchissements et de faire rentrer par retour tous les timbres surchargés.

On prétend que les compositions ayant servi à la confection des surcharges furent déjà détruites à Berlin après réception des instructions. Ces renseignements n'ont jamais pu être confirmés officiellement.

ANNULATION DES TIMBRES

A proprement parler, on ne peut qualifier d'oblitération les annulations des timbres faites sur quelques plis ou paquets qui ont été envoyés une ou deux fois par le service consulaire.

Certains catalogues mentionnent ces oblitérations comme suit : « Annulé au crayon ou à la plume ».

Un autre catalogue mentionne un cachet linéaire à date.

Jusqu'à maintenant, l'authenticité de ces oblitérations reste fort contestée.

PAR contre, il est certain que les employés du Consulat ont annulé les timbres qui étaient appliqués sur les colis avec un cachet à 4 molettes, le même cachet d'ailleurs qui servait à la Légation pour l'annulation des documents et des timbres taxes des frais consulaires. L'empreinte de ces cachets se présente sous forme de 4 lignes épaisses, distantes de 6,5 mm, faites à l'encre grasse pour tampons métalliques. (Fig. 1.)

Fig. 1.

DESCRIPTION DE LA SURCHARGE

LA surcharge a été apposée par procédé typographique sur les timbres des taxes consulaires de la Russie impériale. Quatre valeurs de timbres ont reçu la surcharge et on peut supposer que le choix a été subordonné au stock disponible de ces timbres dans les archives du Consulat.

En effet, aucune autre explication ne pourrait être donnée au fait que la surcharge des 1 200 marks a été apposée sur 4 timbres différents, notamment sur 10 kop., 50 kop., 2,25 et 3 roubles.

Les timbres sur lesquels a été apposée la surcharge ont été imprimés avec beaucoup de soins et ne présentent aucune variété, sauf l'intensité des teintes.

Les valeurs en kop. mesurent 29,5 mm sur 67,8 mm.

Les valeurs en roubles mesurent 31,8 mm sur 70 mm.

La surcharge rouge intense en 3 lignes composées en langue russe se traduit comme suit : Poste aérienne — République Socialiste Fédérative des Soviets de Russie — Marks allemands... Les initiales de la deuxième ligne P.C.Ф.C.P. étaient valables pour tous les timbres de Russie jusqu'en 1923. A partir de cette date, l'appellation est : Union des Républiques Socialistes Soviétiques (U.R.S.S.).

La combinaison de 4 timbres et des 5 valeurs de la surcharge a donné naissance à une série de 8 timbres. La planche de la surcharge a été appropriée aux dimensions de la feuille des timbres consulaires qui était composée de 25 pièces (5 × 5).

Les caractéristiques générales de la surcharge ainsi que les encres employées sont bien particulières et jusqu'à maintenant aucun faussaire n'a pu réaliser des fac-similés capables de tromper un connaisseur de cette émission.

D'autre part, certains repères invariables permettent de reconnaître et plancher les surcharges authentiques.

Les deux premières lignes de la surcharge ont servi à l'impression de toutes les valeurs; ce n'est que la troisième ligne qui a été recomposée partiellement ou entièrement afin de changer les chiffres de la valeur et les derniers mots, c'est-à-dire **марки** ou **марок**.

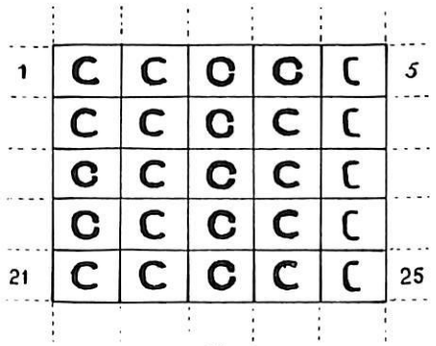

Fig. 2.

L'imprimeur chargé du travail ne possédait pas en stock suffisamment de lettres « C » du même corps de caractère et a composé la deuxième ligne PC CP avec trois « C » différents, créant ainsi trois types différents de surcharges dans chaque feuille. (Fig. 2.)

Leurs dispositions se situent comme suit :

Type I. — C ouvert, se répète 12 fois par feuille (1, 2, 6, 7, 9, 12, 14, 17, 19, 21, 22, 24).

Type II. — C fermé, se répète 8 fois par feuille (3, 4, 8, 11, 13, 16, 18, 23).

Type III. — C fin et ouvert, se répète 5 fois par feuille (5, 10, 15, 20, 25).

Les espacements pour différents types de la lettre « C » n'étant pas les mêmes, on repère dans la deuxième ligne de la

surcharge des longueurs différentes pour chaque type (sauf 3 exceptions) :
Type I. — 32.5 mm (sauf nos 9 et 14 = 33.4 mm).
Type II. — 33.5 mm (sauf nos 13 = 32.9 mm).
Type III. — 29 mm

TIRAGE

LES tirages de cette surcharge ont été très limités et, comme nous avons dit plus haut, dépendaient en majeure partie de la réserve que la Légation possédait en timbres. Les catalogues de renommée mondiale ont pourtant souvent cité des quantités que, personnellement, nous contestons; pour information, nous donnons ci-dessous les quantités qui sont reprises dans certains de ces catalogues :
Champion 1926. — Total pour les 8 valeurs : 580 timbres. Toutes les variétés et erreurs; total : 24 timbres.
Field 1931. — Toutes les variétés et erreurs; total : 22 timbres.

NOUS supposons, par contre, que les tirages pour les différentes valeurs peuvent être fixés au minimum comme suit :

12 M./2,25 R.	1.000 à 1.500
24 M./3 R.	1.000 à 1.500
120 M./2,25 R.	500 à 750
600 M./3 R.	400 à 500
1.200 M./10 K.	250 à 300
1.200 M./50 K.	50
1.200 M./2,25 R.	150 à 200
1.200 M./3 R.	150 à 200

1.200/50 K. Type III

VARIETES - LEUR ORIGINE ET TIRAGE PRESUMES

Surcharges renversées.

ON connaît deux valeurs avec la surcharge renversée; ce sont les 12 M./2,25 R. et 24 M./3 R. (Fig. 4.)

Fig. 4.

Ces surcharges renversées existent en 3 types. Toutes les pièces que nous avons pu examiner ainsi que celles de ma collection, appartiennent toutes à un numéro de planche différente. C'est presque avec certitude qu'on peut affirmer qu'une feuille complète de 25 pièces a été présentée à l'envers dans la presse.

Les renseignements que nous fournissent presque tous les catalogues signalent l'existence

Fig. 5.

de 8 timbres de chaque valeur. Ceci peut être vrai dans le cas où le restant fut détruit à l'imprimerie.

En ce qui concerne le statut de la variété comportant le mot **герм.** renversé, il est tout différent. Les ouvriers préposés à la composition de la surcharge ignoraient la lecture des caractères cyrilliques et ont commis l'erreur involontaire en plaçant un mot à l'envers par rapport au reste de la surcharge.

Fig. 6.

C'EST tout au début du tirage qu'on s'est aperçu de cette erreur dans quelques positions de planches de 2 valeurs . 24 M./3 R. et 1.200 M./3 R. (Fig. 6 et 7.)

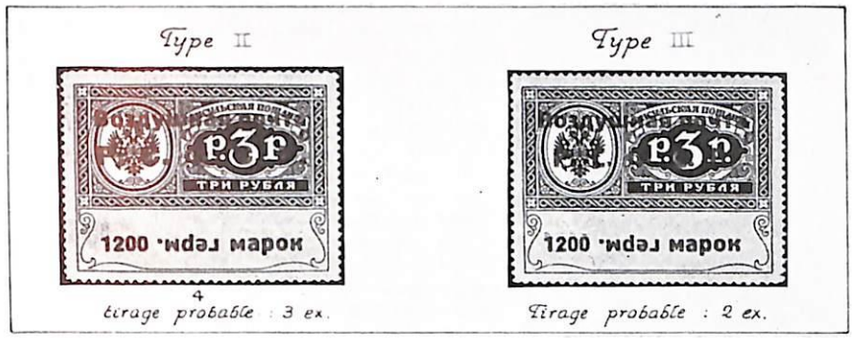

Fig. 7.

Les timbres comportant cette erreur étaient découpés de la feuille tandis que la planche de la surcharge a été corrigée. Ces variétés sont excessivement rares et les principaux catalogues spécialisés renseignent l'existence de 2 à 4 pièces. Ces renseignements sont malheureusement difficilement contrôlables. En tous cas, il est certain que ces erreurs, qui devaient être détruites, sont tombées entre les mains d'un employé de l'imprimerie à Berlin qui les a ensuite cédées à des amateurs. (A suivre.)

Note de la Rédaction :

Toutes les pièces illustrant le présent article proviennent de la collection de l'auteur.

LA suite de cet article ainsi que les particularités de chaque timbre de la planche, avec leur reproduction, paraîtront dans le prochain numéro du « **Balasse Magazine** ».

LOT 1523 - PRIX : 218.000 F - 1.817 £

LES prix atteints au cours de la vente **WILLY BALASSE** d'octobre 1969 attestent de l'**efficacité** et de la **compétence** de son excellente organisation.

THE realised prices of the **WILLY BALASSE October 69** sale certify the efficiency and the **proficiency** of his **influential** organisation.

Les grandes étapes de l'évolution de la poste avant l'apparition du timbre

par Pol DUSART, membre de la Société Philatélique Belge (suite) (1).

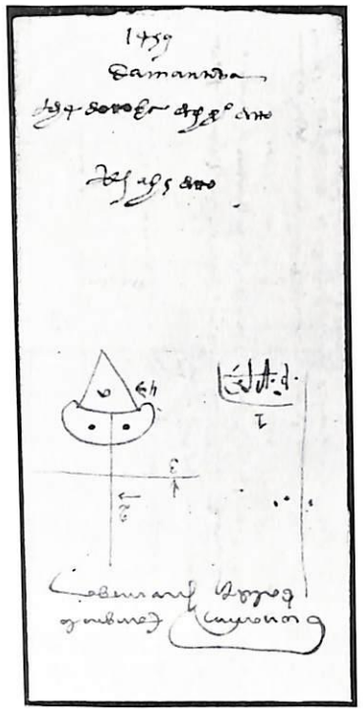

Fig. 2. — Lettre émanant de la République de Venise (1459). Le messager auquel elle était confiée étant illettré, le dessin constitue la seule indication de l'adresse à laquelle cette lettre devait être remise par reproduction sommaire de l'enseigne du destinataire.

SOUS Louis XIII, l'administration postale etait ainsi constituée :

1) Maitres de Poste pour la fourniture des moyens de transport.

2) Courriers pour l'exécution de ce transport.

3) Maitres des courriers pour le dépôt et la remise des correspondances.

Cette Poste aux lettres a débuté alors que les messageries se faisaient une concurrence à outrance, ne reculant même pas devant les assassinats pour éliminer les concurrents.

Cette Poste aux lettres devait connaitre un développement extraordinaire. Nous avons vu que le pouvoir royal s'assurait le monopole des relais d'une Poste qui ne s'adressait pas encore aux particuliers.

Toutefois, les chevaucheurs royaux transportaient clandestinement des lettres de particuliers. L'avantage pour ces derniers résidait dans une plus grande rapidité d'acheminement, les messagers royaux disposant de relais (fournissant des chevaux frais) alors que les messageries, elles, devaient reposer leurs chevaux avant de reprendre la route. Vers 1693, sous le règne d'Henri IV, ce transport de messages particuliers fut reconnu et admis. Cependant, le service étant très irrégulier (le départ n'avait lieu que si le nombre de messages était suffisant pour justifier le voyage), les messageries n'avaient guère à redouter un tel concurrent.

Ensuite le grade de « général des Postes » créé en 1615, conféra à son détenteur l'autorité sur l'ensemble des services et de leurs fonctionnaires : simples courriers, gérants de bureau de Poste, maitres de Poste.

C'est en 1622 que pour la première fois la régularité fut introduite chez les messagers royaux : à partir de ce moment, les départs sont fixés à dates bien précises et immuables.

En 1629 le titre de général des Postes est remplacé par celui de surintendant général et, toujours désireux de battre monnaie, le cardinal de Richelieu décide d'en faire un « office ».

Cette fonction de surintendant général devait donc s'acheter mais pouvait se revendre en tout ou en parties qui étaient elles-mêmes scindées en d'autres parties. Chaque revente s'opère moyennant un bénéfice important dont les usagers de la Poste paient les frais.

L'office initial fut ainsi fragmenté de nombreuses fois et les titulaires de ces fragments d'offices, poussés par l'appât du gain ne reculent devant aucune méthode, voire le crime, pour se débarrasser de concurrents gênants.

IL en résulta une situation de désordre et de désorganisation indescriptible. Aussi, en 1662, Colbert, ministre de Louis XIV, supprime-t-il tous ces offices.

Les besoins du trésor royal étaient insatiables.

(1) Voir « Balasse Magazine » no 185.

Sous prétexte de mettre fin à des abus, réels d'ailleurs et notamment aux exactions en matière de taxes, un emploi de contrôleur-peseur-taxeur fut créé parallèlement à celui de maitre des courriers. Toutefois, pour éviter l'intrusion de nouveaux venus dans le contrôle de leur service, ce sont les maitres des courriers eux-mêmes qui achetèrent ces nouvelles charges.

Devant ce succès, le pouvoir royal réitéra et en 1655, sous peine d'être évincés, les maitres des courriers durent acheter des offices nouveaux : ceux d'intendants, commissionnaires généraux des Postes qui sinon leur auraient été substitués.

Le prétexte invoqué était, qu'ayant antérieurement racheté les offices de contrôleurs-peseurs-taxeurs, ils avaient rendu cette fonction inefficace puisqu'ils se contrôlaient eux-mêmes.

Fig. 3. — Cette lettre date de 1384. Elle porte l'inscription suivante, rédigée en un latin douteux : « A transporter de jour comme de nuit par nos cavaliers, en raison de la très grande urgence ».

Est-il besoin de signaler que les revenus de ces divers emplois étaient d'importance telle qu'ils permettaient à leurs bénéficiaires non seulement de satisfaire aux exigences du trésor, mais d'en tirer de substantiels profits.

LE courrier était soumis à la fois à une taxation, mais en plus au paiement de droits. Comment s'effectuait cette taxation ? Sous l'ancien régime, la taxe était proportionnelle à la distance à parcourir ou plus exactement à la distance parcourue puisque le port se payait à l'arrivée. Ce mode de taxation, hérité du moyen-âge, semble très logique et avait le mérite d'être précis. Le paiement des droits, lui, était imprécis : le public prenait des libertés avec les messagers en leur allouant une gratification modique mais en refusant de payer les droits administratifs établis par décret royal (ils étaient variables). L'imprécision des droits fut éliminée par le règlement royal de 1644, enregistré au Parlement et qui fixait exactement le prix du port.

Il convient de signaler que jadis on considérait comme une impolitesse le fait, pour un expéditeur, de payer lui-même le port d'une lettre. C'était mettre en doute la solvabilité ou la générosité du destinataire. Ce faisant, on ne semblait pas certain que la lettre serait l'objet d'un accueil favorable de la part du correspondant.

On expédiait donc toutes les correspon-dances en port dû.

Fig. 4. — Marque de PORT PAYE apposée par la Ferme Generale des Postes de France.

Seule la prime à l'affranchissement préalable put éliminer cette pratique qui ne manque pas de nous surprendre aujourd'hui.

D'autre part, elle trouve en outre son origine dans le peu de confiance accordée au messager : en effet, une lettre payée à l'avance risquait, avant l'organisation de la Poste, de n'être jamais livrée, alors que dans le cas contraire le porteur était obligé de la porter pour recevoir son salaire d'autant plus fort qu'il avait marché plus vite.

Les lettres en porté payé sont rares : on ne les utilise qu'avec « les curés des paroisses pour avoir des extraits de mort... avec les directeurs d'hôpitaux et

majors des régiments pour avoir des nouvelles des soldats ou encore aux personnes publiques, attendu qu'elles sont presque toujours refusées dans ces cas, faute d'être affranchies ».

Jusqu'en 1783, le prix du port payé voyage attaché à la lettre par une papillotte fixée à la cire (certaines en conservent encore les traces) et à l'arrivée le postier encaisse, comme si c'était le destinataire qui paie. On comprend que les postiers de l'époque n'aient pas encouragé cette pratique compliquée ! A partir de 1783, c'est le bureau expéditeur qui perçoit la taxe en constatant l'opération sur un registre, solution simple à laquelle on n'avait pas songé plus tôt.

On signale l'existence de faux facteurs qui se présentent à domicile pour encaisser des taxes correspondant à des lettres fabriquées par eux, toute l'habileté consistant à décamper **avant** que le « destinataire » ait ouvert la missive le plus souvent réduite à une feuille vierge, mais **après** qu'il ait réglé les quelques sols demandés.

Jean-Jacques Renouard de Villayer, inventeur du billet de port payé, était aussi celui des boîtes aux lettres. Il avait institué la petite poste et fait placer au coin des principales rues de Paris des « Boëttes » destinées à recueillir le courrier.

Pour les raisons que nous avons indiquées, le surintendant était fortement incité à combattre les messageries, mais celles de l'Université lui opposèrent une intransigeance absolue.

Le dernier surintendant étant décédé en 1655, alors qu'il se trouvait fortement endetté en raison de ses dépenses somptuaires, le pouvoir royal en prit prétexte pour supprimer la surintendance.

Cette charge revint alors au domaine du Roi.

LOUVOIS

IL centralise les services de l'Administration et tente de supprimer ou au moins de réduire la concurrence des messagers de tous ordres.

En 1668, Louvois dirige lui-même la surintendance, réorganise et unifie le service des Postes et supprime la plupart des messageries encore en fonction, puis, en 1672, il transforme la Poste en FERME D'ETAT. Ceci signifie que, par adjudication, le Roi donne à bail le service des Postes à un fermier qui s'engage à payer une somme forfaitaire annuelle, en échange de laquelle il acquiert le droit d'exploiter la Poste française et d'en tirer tout le profit pour lui-même.

Le titre de « fermier général des Postes » fut créé.

De plus, il s'assure pour lui-même un revenu très substantiel par le port des correspondances d'origine étrangère.

Un brevet du Roi lui avait d'ailleurs accordé, en 1672, un privilège à vie : la propriété des correspondances étrangères moyennant paiement à l'État des frais entraînés par cette activité postale. Il obtint de plus que les territoires conquis ou à conquérir soient exploités postalement à son profit. Il en était de même pour lui en ce qui concerne les malles en provenance de l'étranger et transitant à travers la France.

Son intérêt lui dictait donc d'apporter tous ses soins au développement de la Poste internationale.

Les fonctions de surintendant qu'exerçait Louvois à titre d'office furent, à sa mort, transformées par le Roi et accordées en simple commission. Ceci signifie que le successeur de Louvois, le contrôleur général Le Peletier, recevait des appointements fixes à l'exclusion des autres profits désormais acquis par le Roi.

RELATIONS postales du temps de guerre : Il était primordial pour les souverains des différents pays que les communications, les transferts d'ordres et les réceptions de nouvelles soient assurés durant les conflits.

Il s'instaura une législation de guerre qui laissait aux belligérants, mais à titre de réciprocité, le libre passage de leurs courriers, même à travers leurs armées, sous la seule condition qu'ils fussent pourvus de passeports réguliers. Ce fut notamment le cas pour les relations du temps de guerre entre la France et l'Espagne.

D'une manière générale, les villes fortifiées n'autorisaient l'accès qu'au seul porteur de courrier.

"Le Tour du Monde..."

ICI LES ÉTATS-UNIS ...

par Ernest A. KEHR, F.R.P.S.L., PPC.

LES cérémonies du premier jour du timbre de l'alunissage furent, au point de vue philatélique, aussi impressionnantes que le vol d'Apollo II fut stupéfiant et historique ! Jamais jusqu'ici, dans les annales postales des **Etats-Unis,** un événement n'avait été aussi magnifiquement mis au point et conduit avec autant de discernement et de bon goût.

L'APRES-MIDI du 9 septembre, plus de 4.000 personnes, qui avaient été invitées spécialement, se trouvaient rassemblées dans l'énorme salon international du nouvel hôtel Hilton de Washington. Il y avait là les plus hautes personnalités gouvernementales, les membres des corps diplomatiques, les dirigeants des plus importantes industries et affaires commerciales du pays et, bien sûr, de distingués représentants du monde philatélique. Environ 250 membres de la presse assistaient aux cérémonies pour le compte de nombreux périodiques, de la radio et de la T.V., tandis que l'orchestre de la Navy dispensait une agréable musique.

LE Postmaster général **Winton M. Blount** prononça une courte allocution, faisant l'éloge du programme spatial, ensuite il présenta aux astronautes **Aldrin, Armstrong** et **Collins** des albums qui contenaient un panneau entier de 32 exemplaires du timbre de 10 cent émis pour commémorer l'épopée du 20 juillet. En les acceptant, deux des astronautes tinrent des propos significatifs au point de vue de la philatélie. Collins dit qu'il avait été un collectionneur de timbres pendant de nombreuses années, fait qui n'est généralement pas connu.

LORSQUE Apollo 11 quitta le Cap Kennedy, le Département des Postes annonça qu'il y avait à bord un cliché du nouveau timbre, ainsi qu'une enveloppe affranchie au moyen d'une épreuve de ce timbre et l'équipement nécessaire pour oblitérer cette première lettre Terre-Lune, lorsque l'alunissage serait chose faite. Evidemment, au cours du programme télévisé montrant Aldrin et Armstrong sur la Lune, rien ne fut dit au sujet de cette annulation et les collectionneurs se demandèrent s'il n'y avait pas eu quelque oubli.

ARMSTRONG expliqua la chose. Seulement le 22 juillet, lorsque le voyage de retour vers la terre fut entamé, ils prirent soin de la lettre. Chacun des trois hommes saisit le cachet à main et apposa la marque postale qui était du « 20 juillet ». Ils avaient emporté différents jeux de dates de rechange, au cas où l'opération n'aurait pu s'effectuer au jour prévu, mais apparemment, ils ne s'en soucièrent pas.

LES cérémonies étaient en corrélation avec le Troisième Forum postal, une conférence de trois jours au cours de laquelle hommes d'affaires et autorités postales discutèrent de la manière dont les problèmes relatifs au maniement du courrier d'une façon plus efficiente et moins coûteuse, pourraient être résolus. Dans le couloir, le Département des Postes avait aménagé une vitrine qui contenait le cliché, l'enveloppe, le cachet à main, les dates supplémentaires ainsi que des pinces pour les placer à l'endroit voulu. Pour la première fois, ces objets qui avaient effectué un voyage de plus d'un demi-million de miles étaient montrés au grand public, et comme on pouvait s'y attendre, ils suscitèrent un intérêt considérable.

CHACUN des invités aux cérémonies reçut un pli contenant l'un des nouveaux timbres avec une oblitération « premier jour » et un texte approprié. Suivant le Bureau philatélique, la demande — spécialement en provenance d'outre-mer — pour les timbres et enveloppes battit tous les records. De telles quantités avaient été commandées que la marque postale « Sept. 9 » continuera à être utilisée pendant des semaines, jusqu'à ce que tous soient servis.

IL a été annoncé qu'un timbre pour honorer la mémoire de feu le **président général Dwight D. Eisenhower** serait émis dans sa ville natale d'Abilene, Kans., le 14 octobre. Ce timbre, tout comme le timbre de l'alunissage, sera d'un grand format et comportera seulement 32 exemplaires par panneau, au lieu des 50 vignettes qui sont habituelles, depuis tant d'années. Il est bien certain que le format agrandi des timbres rend l'impression en plusieurs couleurs plus facile et pratique, étant donné qu'il minimise les risques de raccords des différents dessins.

NEGOCIANTS et collectionneurs ont appris avec fierté et joie la nouvelle selon laquelle le « **1969 National Postage Stamp Show** » se tiendra à **New York, les 21, 22 et 23 novembre, au Madison Square Garden Center.** Après 19 ans passés dans le minable et vieux « Armory » qui donnait à ces réunions philatéliques l'apparence d'un souk oriental, le show s'est installé l'année dernière dans ce nouvel immeuble. Pour la première fois, cet événement revêtait beaucoup de dignité. L'illumination est brillante, le décor impeccable et attrayant; les facilités sont grandes de s'y reposer un peu, d'y prendre un repas. L'aspect très spacieux des locaux permet aux négociants d'y traiter leurs affaires, sans être dérangés par ceux qui inspectent les timbres dans les vitrines.

M. **Phillip F. Robbins,** le nouveau directeur général du show, a mis au point de nombreuses innovations s'adressant aux visiteurs, leur offrant toute possibilité de rendre leur séjour attrayant et confortable. Le thème de 1969 et les différents ensembles de timbres qui seront exposés, seront consacrés au 50e anniversaire du service aérien international. En plus des collections privées, un certain nombre d'Administrations postales étrangères ont fourni du matériel provenant de leurs archives et des articles qui seront reproduits dans le catalogue programme de l'exposition qui ne comporte pas moins de 200 pages. Deux jours avant le commencement du show, la 7e Bourse internationale des Négociants, organisée conjointement par l'American Stamp Dealers Association et l'International Federation of Stamps Dealers Association se tiendra, à l'intention des membres seulement, à l'hôtel New Yorker, en face du Madison Square Garden Center, au cœur même de Manhattan.

ICI LA FRANCE...

par Didier DARTEYRE,
expert et directeur-éditeur des **Etudes** et **Annales internationales philatéliques.**

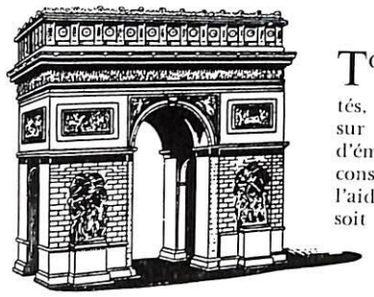

LES NOUVELLES COTES POUR 1970.

TOUT philatéliste soucieux de posséder une documentation exacte et complète sur toutes les variétés, tonalités, oblitérations, non émis, essais, timbres sur lettre, faux pour servir, chiffres de tirages, dates d'émission, etc., n'est pas sans savoir que l'ensemble constitué par les divers catalogues édités en France, l'aidera à former une collection homogène, quel que soit le genre auquel vont ses préférences. C'est pourquoi il se réfère, selon le cas, à l'un ou l'autre des ouvrages qu'éditent chaque année les maisons **Arthur Maury-North, Berck, Cérès, Thiaude, Yvert et Tellier-Varga,** qui s'efforcent avec soin et conscience à établir des cotations équilibrées, basées sur l'état du marché international et la loi de l'offre et de la demande qui, dans la plupart des cas se conjugue avec le facteur rareté.

On sait qu'en dehors du catalogue **Yvert,** que rédigent en trois volumes les dirigeants de l'ancienne maison **Théodore Champion** (74e édition), les autres catalogues — dont le vétéran est le « **Maury-North** », qui en est à sa 103e édition — sont exclusivement consacrés aux émissions de **France** et des **Colonies Françaises,** ainsi qu'à **Monaco,** la **Sarre** et **Andorre.** Et celà aussi bien à celles des Colonies qui, depuis peu, ont eu accès sinon à une plus large prospérité, du moins à une indépendance souvent prématurée! Car cette dernière ne se peut concevoir sans une aide financière massive et constante de l'ancienne métropole qui les conduisit sur le chemin du progrès et les guida dans les domaines de l'hygiène, de la prophylaxie, de la production agricole ou minière, de l'instruction publique, de l'urbanisme ou des installations portuaires ou ferroviaires.

Ainsi, le catalogue **Yvert** est donc le seul à coter les timbres émis dans le monde entier, depuis la mise en cours, en 1840, du « penny noir » de **Grande-Bretagne,** puis des premières valeurs des **Etats-Unis,** du **Canada** et des Colonies ou Dominions britanniques, dont l'exemple devait être suivi, peu après, par le **Brésil,** la **Suisse** et la **Bavière,** devançant de quelques années la **France,** la **Belgique,** les **Pays-Bas,** le **Luxembourg,** la **Lombardo-Vénétie,** la **Sardaigne,** les duchés de **Modène** et de **Parme,** les **Etats de l'Eglise,** le **Portugal,** l'**Autriche,** le **Danemark,** le **Wurtemberg,** la **Saxe,** le **Hanovre, Bade, Oldenbourg, Hawaï,** le **Chili** et les **Philippines.** Alors que les villes de **Brême, Hambourg, Lubeck,** le **Mecklembourg,** les **Pays scandinaves** et, un peu plus tard, la **Roumanie,** la **Russie,** le **Mexique,** le **Pérou,** l'**Uruguay,** l'**Argentine** et la **Grèce** adoptaient l'usage des vignettes postales adhésives. Etat de choses qui devait, avec l'aide du temps, aboutir dans le monde entier à la généralisation du système et la création, en 1874, de l'Union postale universelle.

Les trois volumes **Yvert,** respectivement consacrés à la **France** et à ses colonies, à l'**Europe** et aux **Pays d'outre-mer,** constituent donc un ensemble historique et une sorte d'encyclopédie du timbre, ce qui nous amène à porter sur eux notre choix, pour alimenter la présente chronique.

Dans le domaine des émissions de **France,** le nouveau catalogue marque des hausses extrêmement sensibles, qu'on observe également dans les ouvrages dus aux autres maisons éditrices. Mais il convient de souligner que la récente dévaluation du franc français occasionne un décalage des chiffres établis il y a quelques mois, avant cette réforme monétaire. Quant aux cotes indiquées, elles ne peuvent jouer que pour des pièces simplement belles, les exemplaires de surchoix se négociant à des prix considérablement supérieurs, comme ce fut le cas, peu avant les vacances, d'un 15 centimes vert (n° 2), qui, dans un état évidemment exceptionnel, avec de très grandes marges et deux parties de voisins, a atteint, au cours d'une grande vente, le prix de 7.600 NF ou 760.000 francs anciens, pour une cote qui n'était alors que de... 100.000 anciens francs! Soit plus de sept fois et demi les chiffres du catalogue.

Aussi bien, cet écart ne surprendra-t-il personne, car les pièces — aussi peu cotées fussent-elles — donnent toujours lieu à d'ardentes compétitions lorsque leur qualité fait d'elles de véritables raretés d'intérêt majeur. Et cet état de choses est propre à la plupart des pays, de superbes exemplaires des numéros 10 du **Chili** et 13 de **Ceylan** venant de trouver acquéreur au prix de 200.000 et 200.000 anciens francs, pour des cotes respectives de 125.000 et 100.000 anciens francs. Quant aux raretés moyennes de **France,** telles que les numéros 10, 11, 12 et 17, voire le numéro 13, coté quelques francs, il n'est pas exceptionnel de les voir atteindre des prix qui multiplient les chiffres de la cote, lorsqu'il s'agit d'exemplaires de surchoix. Aussi, les auteurs du catalogue ont-ils sagement agi en augmentant très sensiblement les cotes des émissions de 1849 à 1860, ainsi que celles des « **Bordeaux** ». Enfin, et pour parler des grandes vedettes de 1849 et 1853, soulignons les hausses dont bénéficient le franc carmin (n° 18), porté de 180.000 à 225.000 francs anciens; le franc vermillon (n° 7) qui atteint 1.400.000 et le vermillon vif, porté à 1.750.000. Mais il nous faut faire une réserve à propos du vermillon terne (n 7 b) qui, bien que porté de 1.000.000 à 1.200.000 francs anciens, mérite mieux, beaucoup mieux, car il est plus rare que le vermillon vif et il semble qu'il faille augurer pour lui une cote au moins égale à celle de ce dernier.

Les valeurs au type « Groupe », de 1876 à 1900, sont, elles aussi, en hausse sensible, ce qui s'imposait, car elles sont beaucoup plus rares, en bel état et bien centrées, qu'on ne le pense communément. Il s'agit là de timbres d'un avenir certain, de même que les valeurs **neuves** de 1900-1903 se situent sur un plan élevé, ainsi que les « taxe », **neufs,** de 1881-1892. Enfin, dans le domaine colonial, la plupart des anciennes émissions, avec ou sans surcharge, bénéficient de montées bien méritées et dont les premières valeurs de **Réunion, Guyane** ou le numéro 13 de **Madagascar** constituent autant d'exemples typiques, qu'explique leur qualité de classiques et un accroissement très marqué du nombre des demandes. A noter également la faveur grandissante des variétés (surcharges doubles ou inversées, erreurs dans la position des lettres ou chiffre de la valeur omis).

EN ce qui concerne les anciennes émissions d'**Europe,** les auteurs du catalogue ont été très heureusement inspirés en relevant de nombreuses cotes des **Etats allemands** ou **italiens,** de **Scandinavie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne** (nos 8 et 14, qui sont de grandes raretés) et, bien entendu de **Belgique,** dont les premières émissions font partout l'objet de demandes très nombreuses, qui donnent lieu à des prix multipliant souvent ceux de la cote elle-même, en raison de la raréfaction des beaux exemplaires, qui sont en infime minorité.

Mentionnons la hausse du numéro 1 de **Norvège,** qui est un timbre extrêmement « populaire » et très recherché dans son pays d'origine, ainsi que de sa variété dite à la « double patte » (n° 1 a) qui compte parmi les meilleures d'Europe. Quant au numéro 2, qui, lui aussi, est fort recherché en Scandinavie, il bénéficie d'une très sensible hausse, aussi bien neuf qu'oblitéré. Il en va de même pour le numéro 1 de **Pologne,** qui est un timbre de grand avenir et que l'on rencontre rarement en bel état, en raison de la fragilité de sa dentelure, et des numéros 1 à 4 de **Russie** — surtout le 4 — qui sont d'excellentes valeurs. Ainsi que le numéro 4 de **Portugal,** où la perfection est l'exception, à l'égal du premier 5 francs de **Monaco,** rarement bien centré et qui, à l'état neuf, est d'une extrême fragilité. Il nous faut aussi souligner l'intérêt qu'offrent les premières valeurs de **Hongrie,** qui, en dehors même de leur rareté, sont elles aussi fort estimées avec toutes leurs dents intactes et un centrage « à peu près convenable ». Les exemplaires **neufs** sont, bien centrés ou non, en quelque sorte introuvables. Quant à la **Suisse,** point n'est besoin de rappeler la faveur qui s'attache, dans le monde entier, aux exemplaires de ses anciennes émissions, où le « **double de Genève** » et la « **Colombe de Bâle** » brillent d'un éclat particulier.

ICI LA GRANDE-BRETAGNE ...

par Kenneth F. CHAPMAN, Editeur du « Stamp Collecting ».

A PEU près chaque semaine, nous parvient l'annonce de la création d'une nouvelle société philatélique, quelque part en Grande-Bretagne. Ce mouvement est spécialement observé dans quelques-unes des petites villes dans lesquelles, jusqu'ici, aucune société n'existait. Ceci prouve que le goût d'une philatélie sérieuse se développe parmi les milliers de nouveaux collectionneurs qui ont été attirés par le flot incessant des nouvelles émissions anglaises. Le résultat est le suivant : des groupes de collectionneurs se sont réunis dans des villes dans lesquelles, précédemment, il n'y avait qu'un nombre insuffisant de collectionneurs avancés pour constituer leur propre société locale.

L'ASPECT curieux de la chose réside dans le fait que l'expansion de la philatélie organisée s'est manifestée précisément à un moment où les prix très élevés des émissions commémoratives anglaises de 1963-1966 commençaient à baisser légèrement. La raison en est que les spéculateurs qui avaient acheté d'importantes quantités de timbres les ont placées sur le marché, qui est actuellement bien pourvu et à même de répondre aux demandes de ceux qui ont commencé à collectionner en 1968 et 1969 et sont désireux d'acheter les premières émissions parues depuis 1963.

ENTRE-TEMPS, les sociétés déjà existantes ont toutes établi leur programme 1969-1970. La première réunion de la saison de la **Royal Philatelic Society** constitue un événement très spécial. Il est de tradition que la première conférence se rapporte à une sélection des timbres de la collection royale, actuellement détenue par la reine Elisabeth II, au palais de Buckingham. Cette année, un large extrait des timbres de **Sierra Leone,** à partir de la première émission, avait été choisi et, pour la première fois, le nouveau conservateur de la collection, **Mr. John B. Marriott**, montra la sélection et commenta les timbres exposés. Un tel nombre de membres assistaient à la conférence que certains se trouvaient debout et il était impossible de placer encore un seul siège. Mr. Marriott fit une excellente causerie et apparut parfaitement à l'aise, en assumant la tâche difficile de succéder à **Sir John Wilson Bt.** qui était très au courant de la collection royale à laquelle il fut « associé » pendant 31 ans.

LA 5e **Exposition philatélique britannique** annuelle qui s'est tenue à Seymour Hall, Marylebone, à Londres, du 22 au 25 octobre, fut certainement la meilleure organisée jusqu'ici. Non seulement la qualité des participations y était élevée mais encore il y avait de très nombreux nouveaux participants n'ayant jamais pris part à une exposition. Les lauréats des distinctions spéciales dans les différentes classes furent les suivants : **Prix Stanley Gibbons** pour émissions classiques, **Colin McCaig,** Côte d'Or; **Prix Memorial Albert H. Harris,** pour recherches, **Capt. N.D. Campbell, R.N.** (Nouvelle Terre-Neuve); **Trophée Bridger & Kay,** pour XXe siècle, British Commonwealth, **G.D. Buckley** (Etat Libre d'Orange, occupation anglaise); **Médaille de la Société de l'Histoire postale, Lt. Commander M.C.M. Smith R.N.** (Straits Settlements); **Coupe Challenge Link House,** pour thématiques, **William Kane** (Guerre et Philatélie); **Trophée Mémorial Francis Webb**, pour littérature, **Thomas Foster** (son ouvrage « L'Histoire postale de la Jamaïque, 1662-1860 »). Pour commémorer son 10e anniversaire, le « **Stamp Club Cinderella** » (dont les membres sont intéressés par les timbres locaux, fiscaux, émissions pirates et tous autres timbres inhabituels), a offert une pantoufle en cristal, à l'intention de la meilleure participation « Cinderella ». Ce prix fut remporté par le **Dr. R.K. Clough** pour ses émissions locales du Maroc.

TROIS médailles d'or furent décernées. Elles furent remportées par **Colin McCaig**, pour sa collection classique de Côte d'Or; **S.S. Miller,** avec une très jolie participation Vols aériens de 1911, Couronnement Royaume-Uni, et **Mme Y.Z. Newbury** qui exposait « Le Siège de Paris (1870) ».

L'UNE des émissions d'octobre du « **Stamp Collecting** » a été largement consacrée à la Philatélie belge. Les membres du **Cercle d'Etude belge** y ont participé par des articles traitant de leurs études particulières, comme suit : **S.J. Andrews,** la première histoire postale de Belgique; **B. Leslie Barker,** les Epaulettes et Médaillons; **Dr. C.E. Gallagher,** les émissions de bienfaisance; **O.C. Loader,** les bureaux de poste itinérants expérimentaux de la période antérieure à 1849, et **A. Geoffroy Wood,** les émissions « Etiquettes Dimanche ». Le secrétaire du Cercle belge d'Etude, **T.A. Jones,** rédigea une courte histoire du cercle. Des exemplaires de ce numéro du « **Stamp Collecting** » peuvent être obtenus au 42, Maiden Lane, Londres W.C. 2, au prix de 2 shillings franco de port.

UNE situation curieuse a résulté de l'émission des nouveaux timbres définitifs de l'indépendance de Jersey et Guernesey, en date du 1er octobre. Il y figure des timbres de 1/2 d. et 1 1/2 d., mais il n'y a pas de pièces de 1/2 d. en circulation. La direction du Département des Postes de Guernesey a déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de nouveaux tirages de ces deux timbres. Ils furent commandés avant que la pièce de 1/2 d. ne soit démonétisée, et il avait été décidé de les laisser dans les séries, lors de la première livraison.

UNE autre circonstance regrettable doit être signalée au sujet des timbres de Guernesey, 1 d. et 1 s. 6 d. Ils représentent tous deux la carte géographique de l'île, mais donnent des indications de longitude erronées. Cette erreur sera corrigée dans les prochains tirages. Voilà un départ bien aventureux pour une nouvelle émission définitive en préparation depuis un aussi long, long temps !

ICI L'ITALIE ...

par le Dr Enzo DIENA, F.R.P.S.I., secrétaire du jury à PRAGA 1968.

ON connaît dès à présent les timbres que l'Italie va émettre en 1970, le « programme » philatélique pour l'année prochaine ayant été adopté par le Conseil des Ministres. Nous aurons donc des commémoratifs à l'occasion du 450e anniversaire de la mort de Raphaël, du 400e anniversaire de la mort de l'architecte et sculpteur Iacopo Tatti dit « il Sassovino », du 600e anniversaire de la naissance du « Condottiere » Erasmo da Narni dit « il Gattamelata », du centenaire de la naissance de la pédagogue Maria Montessori, des championnats du monde de ski à Val Gardena, ainsi que les timbres habituels « Europa » et « Journée du timbre ».

DES que fut connu le texte du communiqué officiel, plusieurs journalistes philatéliques ont exprimé leur étonnement en réalisant que le « programme » ne comprend aucun timbre commémorant le centenaire de la prise de Rome de la part des « Bersaglieri », survenue le 20 septembre 1870. La chose a même suscité un écho parlementaire, car un groupe de députés a interrogé le premier ministre pour connaître les raisons de cet « oubli ». La réponse

ne s'est pas fait attendre longtemps : une « émission complémentaire » a été approuvée par le Conseil des Ministres lors de sa réunion du 22 octobre, et il s'agit précisément d'un timbre pour le « centenaire du rattachement de Rome à l'Italie ».

CE centenaire sera l'occasion pour les philatélistes italiens d'organiser une grande exposition laquelle, bien que qualifiée de « nationale », aura un retentissement international. « Roma 70 » se déroulera au « Palais des Congrès » du nouveau quartier de l'« **Eur** » à Rome, du 2 au 5 octobre 1970. L'exposition elle-même comprendra une classe officielle, une classe d'honneur et une classe de compétition. En « officielle » on compte sur la participation, entre autres, du Musée Postal d'Italie, et sur celle de deux autres fondations qui n'ont jamais accepté, jusqu'à présent, de sortir leurs trésors philatéliques de leurs coffres. La « classe d'honneur » sera réservée à une élite de collectionneurs internationaux, qui seront invités personnellement. La « classe de compétition », pour ne pas avoir une exposition trop gigantesque (on compte sur 1.200 cadres environ), sera limitée, en « classiques », aux collections de l'Eglise, du Vatican et des Colonies italiennes, alors qu'en « thématique » on n'acceptera que les collections « Europa » et les timbres « religieux ».
On envisage en outre une grande Bourse philatélique, un Congrès philatélique national, la proclamation solennelle des nouveaux inscrits au « Livre d'Or » de la philatélie italienne, l'assemblée de la Fédération italienne et un Festival du Film philatélique. « Roma 70 » jouit du patronage de ladite Fédération et de l'appui du Ministère des P.T.T. L'organisation a été confiée par l'« Associazione Filatelica Italiana » à un comité que préside ce correspondant.

L'AUTRE nouvelle qui a suscité un certain remous concerne les catalogues « Bolaffi » et « Sassone », le bruit s'étant répandu que M. Raybaudi aurait vendu à M. Bolaffi la majorité du paquet d'actions de la société d'édition qui publie le « Sassone ». Un très laconique communiqué de presse rédigé par les deux éditeurs a ensuite annoncé un « accord » concernant la distribution et la vente des deux catalogues, qui seront confiées entièrement à la maison « Bolaffi », et cela à partir de l'édition 1971. Nul ne sait si cela ne cache pas, en réalité, quelque chose de plus, mais en tout cas nous pouvons informer nos lecteurs que le « Sassone » continuera d'être publié en tant que catalogue indépendant. L'accord entre les deux éditeurs, quelle qu'en soit l'ampleur, aura néanmoins pour effet d'harmoniser deux publications jusqu'ici trop différentes l'une de l'autre pour ne pas désorienter le collectionneur moyen.

EN ce qui concerne les nouveautés, nous notons la série que le Vatican consacrera le 18 novembre au centenaire du « Cercle de Saint-Pierre », une organisation activiste de bienfaisance qui fut créée à la veille de la fin du pouvoir temporel des Papes. La série (trois valeurs : 30, 50 et 220 lires) aura un tirage de 1.850.000 exemplaires pour chaque valeur. Il n'y aura pas de timbre « Noël » au Vatican, mais il y en aura fort probablement un à Saint-Marin. En Italie, on s'attend pour le 7 décembre à la sortie du commémoratif de la journée du timbre; son sujet : une diligence fin de siècle.

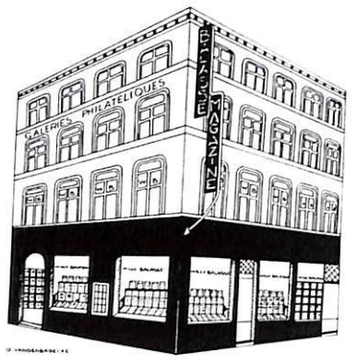

Les plus grands magasins d'Europe
Rez-de-chaussée - 3 étages - 7 vitrines

Willy BALASSE

EST ACHETEUR
DE COLLECTIONS
ET RARETÉS
AUX PRIX
LES PLUS ÉLEVÉS

Bureaux - Magasins
Salles de ventes
aux enchères publiques :

43A, 45, 45A, RUE DU MIDI
BRUXELLES 1

TÉL. 13.29.51 - 13.29.52

Office : 81 Roebuck House (13e étage)
STAG PLACE - LONDON S. W. 1

AU FIL DES JOURS

par W. BALASSE, de l'Académie de Philatélie de Belgique.

ACADEMIE DE PHILATELIE DE BELGIQUE

Deux philatélistes à l'honneur.

NOUS pensons qu'il intéressera nos lecteurs de prendre connaissance de l'excellente allocution que prononça **M. Philippe Walravens,** lors de la séance académique du 28 juin dernier, tenue à Anvers, dans les salons de la Maison Osterrieth. Est-il nécessaire de rappeler qu'au cours de cette séance, **M. Walravens** fut désigné en qualité de nouvel académicien, pour occuper le fauteuil de **M. Fernand Stuyck.**

NOUS comptons publier dans le prochain magazine le captivant discours de notre ami **M. Julien Jordens** qui, au cours de cette même séance, retraça la vie et l'œuvre du baron Caroly, auquel il succèdera désormais au sein de l'Académie.

DISCOURS A LA MEMOIRE DE FERNAND STUYCK

prononcé par **Philippe WALRAVENS**

LORS de la fondation de l'Académie de Philatélie de Belgique, vous m'avez, chers Collègues, confié le fauteuil Fernand Stuyck.

Né à Anvers, le 5 septembre 1887 et décédé dans cette ville le 3 mai 1960, Fernand Stuyck fut sans contredit un des plus grands philatélistes qu'Anvers ait connu.

DE la génération des Paul de Smedt, André de Cock, René Poncelet, Armand Ruhl, il était, comme eux, grand amateur des beaux timbres des émissions classiques.

Maintes fois, nous avons pu le voir admirer, sans restriction, un superbe exemplaire, en grand connaisseur qu'il était.

Son bon goût le portait toutefois principalement vers les premières émissions de France et la première émission des Pays-Bas.

C'EST particulièrement dans ce dernier domaine que ses grandes connaissances de vrai philatéliste ont été mises en pleine lumière et lui ont valu une réputation mondiale dans le domaine, à cette époque si difficile, de l'étude et du planchage des trois premiers timbres des Pays-Bas. Son travail en collaboration avec les experts Warren et d'Avrincourt lui procura une notoriété de premier plan et le classement définitif de ces timbres est en grande partie dû à son travail opiniâtre.

SES collections furent primées à de nombreuses expositions internationales et la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique lui décerna, en 1946, la médaille du Mérite Philatélique en témoignage de reconnaissance pour le renom apporté à la philatélie belge tant sur le plan national qu'international.

Maintes fois membre du Jury International, je me rappellerai toujours l'entretien que j'ai eu avec lui en 1952 à Utrecht, où il remplaçait André de Cock; il me communiqua sa déception, dont il fit part aux organisateurs, de constater que si peu de médailles d'or avaient été mises à la disposition du Jury.

Le résultat avait été qu'une collection qui avait obtenu le Grand Prix un mois auparavant à Luxembourg, avait été récompensée d'une Médaille de Vermeil.

J'ai subi moi-même les effets de cet état de choses avec ma collection de Hanovre qui obtint une Médaille d'Argent à Utrecht pour se voir décerner un an plus tard, une Médaille d'Or, à l'Exposition Internationale IFRABA de Francfort s/Main.

Grand amateur du beau, Fernand Stuyck fut non seulement un expert en philatélie, mais également dans le domaine des Arts.

Son amour pour la peinture et ses connaissances dans ce domaine étaient reconnus par tous. Sa collection privée était bien connue et comprenait de nombreuses œuvres d'art.

S'il était un grand seigneur, pour nous philatélistes, il ne l'était pas moins dans le monde de nos musées.

Président des Amis de la Maison de Rubens, vice-président d'« Artibus Patriæ », membre du Fonds commun de nos musées, membre du Fonds de Dotation permanent, membre correspondant de l'Académie d'Archéologie, officier de l'Ordre de Léopold, sont autant de titres de ce mécène, qui non seulement a contribué à faire connaître le renom de la philatélie belge au-delà de nos frontières, mais qui a également apporté son plein appui pour augmenter notre déjà si riche patrimoine artistique.

DANS cette superbe « Maison Osterrieth » où nous avons l'honneur de tenir cette séance académique, se trouve une salle qui porte le nom de Fernand Stuyck. Incidemment c'est dans cette salle que nous tenons aujourd'hui cette séance plénière.

Elle est pour les générations futures un témoignage de celui qui avait tant d'admiration pour l'esthétique.

QUE puis-je encore ajouter ? Que je garde de lui le souvenir d'un homme charmant, toujours prêt à rendre service à ses collègues philatélistes.

Je l'ai personnellement bien connu et nous avons travaillé maintes fois ensemble comme membres du Jury.

J'ai pu alors apprécier à leur juste valeur ses immenses connaissances philatéliques et je considère comme un honneur de me voir confier son siège dans cette Académie.

MADAME Stuyck, permettez-moi de vous remercier de votre présence à cette séance plénière. Soyez persuadée que j'apprécie beaucoup ce geste amical.

PHILYMPIA 1970 — 18-26 SEPTEMBRE 1970

Désigné par PHILYMPIA 1970, en qualité de commissaire pour la BELGIQUE et le LUXEMBOURG, Willy BALASSE se tient à la disposition des philatélistes belges et grand-ducaux pour tous renseignements complémentaires.

LES préparatifs de cette grande « Internationale » se poursuivent activement. Les derniers communiqués qui nous sont parvenus font état de l'émission, le jour de l'ouverture (18 septembre 1970) de trois timbres spéciaux qui commémoreront l'événement.

Tous détails concernant les sujets des timbres et les dispositions prises pour les enveloppes-souvenirs, seront annoncés en temps utile.

LE PROGRAMME DE PHILYMPIA : Chaque jour sera consacré à un événement particulier, qui sera reflété par les différentes oblitérations utilisées journellement. Les manifestations suivantes ont déjà été arrêtées : vendredi 18 septembre : Journée du Timbre PHILYMPIA; samedi 19 : Journée de la Poste aérienne; lundi 21 : Journée de l'Administration des Postes; mardi 22 : Journée des Nations-Unies; mercredi 23 : Journée du Commonwealth; jeudi 24 : Journée de la Grande-Bretagne; vendredi 25 : Journée de l'Amérique.

La **PARTICIPATION BELGE** sera d'importance, puisque l'on y retrouve les noms de nos plus grands philatélistes; il nous est agréable de reproduire ci-dessous l'énumération des collections inscrites, dont plusieurs sont titulaires de médailles d'or, glanées au cours d'Internationales antérieures :

M. A. Bollen (Grande-Bretagne, used abroad); **O. Bossuyt** (Thématique, la Vierge et les Arts); **I. Braunstein** (en Classe d'honneur : Poste aérienne); **A. Buelens** (Cap de Bonne-Espérance); **J. Crustin** (Belgique); **F. Dandois** (Belgique, Médaillons); **baron de Moffarts** (Congo Belge); **P. De Mulder** (Thématique, La Vie de Mozart); **abbé De Troyer** (Thématique, La Vierge Marie); **R. de Wassermann** (U.S.A. et Venezuela); **G. Douxchamps** (Grèce); **J. Dupont** (Espagne); **M. Hecq** (France); **J. Plancquaert** (Valentines et Romantiques); **van der Auwera** (Belgique); **Van Noten** (Thématique, La Conquête de l'Espace); **docteur Xhigne** (Belgique).

Notons également la participation de l'**Administration des Postes de Belgique** et, **en classe littérature,** la présence du **« Balasse Magazine ».**

COMPOSITION DU JURY : Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que, cette fois, notre pays sera représenté, au sein du jury, par deux membres qui comptent parmi les plus éminents philatélistes de Belgique. Nous applaudissons à cette heureuse initiative qui nous permet de confirmer la nomination de **M. Philippe Walravens** (déjà mentionnée dans le magazine n° 184 à la page 137) et d'annoncer celle de **M. Illia Braunstein**, philatéliste averti, qui a le mérite d'avoir constitué une collection générale, ce qui lui donne des connaissances approfondies dans tous les domaines, et principalement en matière d'aérophilatélie, secteur combien passionnant. Comme on le constatera à la lecture de son excellent article paru dans ce même magazine, **M. Braunstein** a réuni une collection de la poste aérienne de **Russie** qui figure parmi les plus importantes, lauréate des plus hautes distinctions dans les expositions internationales.

NOUS félicitons ces deux amis de longue date qui ne manqueront pas d'apporter un concours extrêmement précieux aux travaux particulièrement ardus du jury de « Philympia ».

DERNIERE MINUTE. — A l'instant, nous apprenons que notre éminent spécialiste, **M. Illia Braunstein,** vient de se voir décerner, le 4 octobre dernier, le **Prix docteur Robert Paganini,** à l'occasion des festivités du 50e **anniversaire de la K.L.M.,** et ce lors de l'exposition organisée par le Club d'Aérophilatélie « De Vliegende Hollanders ».
Cette distinction lui a été remise en hommage à ses connaissances dans le domaine de la littérature et de la recherche aérophilatélique.

FEDERATION ROYALE DES CERCLES PHILATELIQUES DE BELGIQUE

LA Commission pour l'attribution du **Prix du Mérite philatélique littéraire « Paul de Smeth »** s'est réunie le dimanche 26 octobre. Cinq philatélistes chevronnés étaient en lice pour l'obtention de cette haute distinction qui fut remise à **M. François Capon,** de Marcinelle, pour l'ensemble de ses travaux littéraires.
Voilà certes une récompense bien méritée, si l'on songe aux nombreuses études, aux articles intéressants et bien documentés dont nous sommes redevables à **M. Capon** qui est également l'auteur d'un ouvrage récent sur l'émission de 1884.

Bibliographie

par Mme HENROT-BROUHON

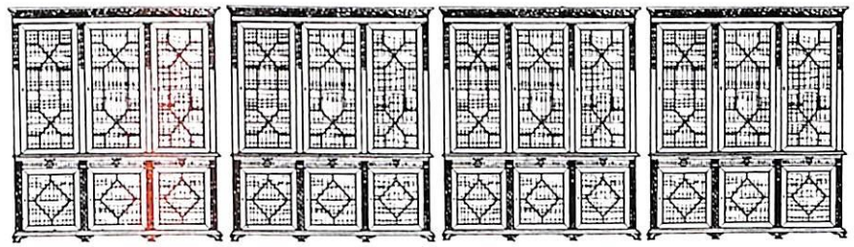

Nouvel avantage aux abonnés du BALASSE MAGAZINE : les ouvrages et catalogues des bibliothèques Willy BALASSE peuvent être consultés gratuitement, sur place.

ETUDE

LES OBLITERATIONS DE LONDRES, retouches et regravures des cachets, à partir de 1840, par Léon Dubus, de l'Académie de Philatélie (France). Volume I, 283 pages, plus de 3.000 illustrations, sous couverture simili-cuir.

La France se sera surpassé cette année dans le domaine de la littérature philatélique : après le magistral ouvrage collectif publiée par l'Académie de Philatélie (voir numéro de juin), M. Léon Dubus, membre de cette même Académie, vient de nous donner le premier tome de son travail sur les oblitérations de Londres. Qu'un collectionneur ait pu rassembler le matériel nécessaire à une étude de cette envergure est déjà étonnant, mais qu'il ait de plus réussi à classer et ordonner l'ensemble vraiment prodigieux de ses observations, voilà la preuve d'un esprit méthodique et d'une persévérance plus rares encore que les plus rares des marques que nous présente l'éminent philatéliste !

On est heureux de constater que les grandes traditions de la philatélie française, la logique et la clarté, sont toujours vivaces chez nos voisins; ce sont elles qui ont inspiré à M. Dubus le classement si rationnel qu'il a adopté et ce sont elles qui marquent la méthode suivie pour répertorier les cachets employés à Londres après 1840, une tâche vraiment gigantesque et que nul autre n'eut imaginé d'entreprendre.

M. Dubus ne s'est en effet pas contenté de dresser la liste des marques officielles d'oblitération : il a recherché, pour chacune d'elles, les modifications subies du fait de la détérioration ou du remplacement des cachets au moyen desquels elles ont été apposées. Tous les collectionneurs savent que les types d'oblitérations londoniennes sont extrêmement nombreux : l'abandon de types jugés peu satisfaisants, les essais de modèles divers, les tentatives de mécanisation, les réorganisations des services et la création de nouveaux buraux ont produit des centaines d'empreintes différents. Quant on sait que, comme l'a établi M. Dubus, la longévité d'un cachet est de 2 1/2 mois à deux ans, on comprend qu'il ait plus de trois mille empreintes illustrées dans ce seul premier volume ! Heureusement, l'auteur a mis en pratique un mode de description chiffrée d'une concision et d'une exactitude exemplaires, véritable fil d'Ariane qui va permettre à tous les marcophiles de trouver leur chemin dans ce labirynthe. Pour chaque marque, M. Dubus répertorie les variantes et leurs dates extrêmes d'utilisation; de plus, il donne l'explication des lettres de code qui étaient insérées dans les cachets et dont certaines étaient changées quotidiennement. Ces indications ont été établies d'une part d'après les remarquables archives de la Poste britannique et d'autre part, d'après les plis qu'il possède et d'après ceux qui lui ont été signalés par d'autres collectionneurs. On reste confondu devant la somme de travail que représente un pareil ouvrage; et c'est avec une admiration profonde que l'on félicite l'auteur : il mérite vraiment toute la gratitude des spécialistes que déconcertait la complexité de ces oblitérations.

Disponible en nos magasins au prix de 2.100 francs belges.

Emission de timbres-poste de 1884 : Les oblitérations, par François Capon, Président du Cercle Philatélique de Châtelineau-Charleroi et Président du Cercle Royal Timbrologique, de la Sambre. Préface de Raoul Hubinont, de l'Académie de Philatélie. 91 pages 16 × 24, ouvrage illustré, broché et accompagné d'un **Atlas des oblitérations,** 13 pages de reproductions de cachets, 14 × 21, broché.

Comme le rappelle M. Hubinont, il y a vingt-sept ans que le regretté André De Cock préfaçait le premier ouvrage de M. Capon, l'étude sur le 10 cms carmin de 1884; depuis, il n'est pour ainsi dire pas d'année que cet infatigable chercheur n'ait fait bénéficier les philatélistes du résultat de ses travaux patients et minutieux. Ajoutant à l'étude des timbres celles des marques postales, notamment celles de la région carolorégienne, il a été pour beaucoup de collectionneurs un véritable initiateur à la marcophilie, leur montrant combien l'étude des oblitérations élargissait leur champ d'investigations : partant d'un « petit timbre de rien du tout », on peut faire revivre une des périodes les plus complexes de notre histoire postale, comme le démontre brillamment le présent ouvrage, indispensable à tout collectionneur sérieux des timbres et des marques belges.

CATALOGUES

Catalogue officiel Belgique, Congo, Rwanda, Burundi, Europa 70, publié par la Chambre Syndicale Belge des Négociants en Timbres-poste, 271 pages sous couverture souple.

Notre catalogue national qui grossit, qui grossit... sans heurter nos habitudes par d'audacieuses innovations, mais en adoptant une jolie couverture (en couleurs, le bloc Van der Weyden) et en alignant soigneusement ses prix sur ceux du marché. Les Belges se rendent-ils compte combien ils sont favorisés : chaque année, grâce à la collaboration du négoce de timbres, ils retrouvent ce guide sûr, tout complet, détaillé sans spécialisation trop poussée, cela, à un prix extrêmement modeste. Et, plus de ces raisons « raisonnables » de l'acheter, il y a, pour beaucoup d'entre nous, des raisons sentimentales, bien plus fortes encore, qui nous rattachent à ce vieil ami dans lequel nous avons appris, à nos débuts, l'A.B.C. de la philatélie.

Disponible en nos magasins : Prix 75 francs belges.

Michel Katalog Europa 1970, 1948 pages, 15 × 21,5, relié carton toilé, Editions Schwaneberg.

Le Michel rompt cette année avec une longue tradition : il modifie sa façon de coter et, au lieu de donner prix bruts, s'efforce d'indiquer les prix moyens réellement pratiqués au cours de ces derniers mois. Toutes les cotes ont donc été révisées dans ce sens, ce qui représente un travail énorme mais aura l'avantage de simplifier les transactions. C'est donc une qualité de plus à ajouter à toutes celles que l'on connaît à ce catalogue, probablement le plus détaillé, le plus précis et le plus riche en indications marcophiliques.

Prix en nos magasins : 385 francs belges.

Briefmarken Katalog Zumstein Europa, 53e édition, 1204 pages 18,5 × 24,3, relié toile, Editions Zumstein, Berne.

Sauf les prix révisés et l'adjonction des émissions nouvelles, le Zumstein n'a guère changé depuis l'an dernier. Et pourquoi changerait-il d'ailleurs, puisque sa fidèle clientèle est assurée d'y trouver toujours la documentation sérieuse et les prix très étudiés qui en font un des meilleurs catalogues d'Europe.

Prix en nos magasins : 445 francs belges.

Bolaffi 70 Catalogo Nazionale dei francobolli italiani, 15e année, 604 pages, 17 × 24, sous couverture souple.

Toujours plus détaillé pour les émissions classiques, leurs réimpressions et leurs faux, le Bolaffi de cette année présente deux nouveautés importantes : la liste et les cotes des précurseurs et des plis de l'aérophilatélie italienne (vols expérimentaux et croisières) occupant les pages 545 à 562 et, en une brochure séparée, un catalogue d'un tout nouveau genre, indiquant pour chacun des timbres d'Italie, du Vatican et de Saint-Marin, les prix moyens successifs au cours de ces dix dernières années — un exposé fort instructif avec son graphique montrant clairement le coup de frein subi par les émissions italiennes modernes et celles du Vatican, alors que les classiques et les Saint-Marin poursuivaient leur hausse.

Prix en nos magasins : 250 francs belges.

Stanley Gibbons postage Stamp Catalogues 2 et 3 (Europe et colonies, Amérique, Asie et Afrique), 1167 et 969 pages, 17,5 × 23,5, reliés toile, couverture illustrée à dominante verte (2) et bleu-roi (3). Voilà donc complétée la série des fameux S.G., qui paraissent maintenant chaque année. Notons Voilé donc complétée la série des fameux S.G., qui paraissent maintenant chaque année. Notons que les classiques de plusieurs pays ont été fortement révisés et améliorés, notamment les « Skilling » danois de 1870-74, l'Islande 1876-1902 et la Suisse; les filigranes des premiers timbres hongrois et les postes russes en Chine sont également revus. Dans le catalogue 3, la Bolivie, le Chile, la Colombie et le Japon, ainsi que la Mongolie, la Perse, Shanghai et le Tibet ont été particulièrement modifiés. Les rédacteurs des S.G. font ainsi bénéficier les collectionneurs de toutes les recherches qui ont été publiées en ces dernières années.

Prix en nos magasins : 405 francs belges le tome II et 420 francs belges le tome III.

Catalogue Thiaude, 1970, 55e édition, 560 pages, 13 × 18, couverture souple.

Pour la France, ses colonies (y compris les « ex- »), Monaco et l'Europa, la réputation du Thiaude est bien établie. Comme Berck, il a abandonné l'ordre chronologique pour les listes par catégories ce qui facilite les recherches des spécialistes et des thématistes, ceux-ci aidés aussi par les tableaux récapitulatifs. La partie dite « encyclopédique », qui traite en détail des émissions classiques s'est enriche de 34 nouvelles reproductions de cachets de accuse quelques hausses importantes depuis l'an dernier (1 f carmin sur lettre, 25 c Présidence et 5 f Empire); Une fois de plus, il faut constater que, contrairement aux lois de la pesanteur, ce sont les valeurs « lourdes » qui montent le plus vite.

LE DÉPARTEMENT NOUVEAUTÉS WILLY BALASSE

Afars et Issas
Lutte antiacridienne (3 val.) 35

Afrique du Sud
Malle postale (2 val.) 15

Allemagne occidentale
Pape Jean XXIII (1 val.) 6
Gandhi (1 val.) 4

Allemagne orientale
Télévision (2 val.) 11
Id. (bl.) 40
20e annivers. (bl.) 37

Andorre
Fresques (3 val.) 16

Antigua
Noël (4 val.) 32

Ascension
Marine royale (4 val.) 39
Id. (bl.) 39

Bahamas
Tourisme (4 val.) 30
Id. (bl.) 30

Barbuda
Scouts (3 val.) 44

Bhoutan
Boudha (5 val. sur soie) 136
Id. (bl.) 214

British Honduras
Noël (4 val.) 26

Brunei
Bangunan (3 val.) 20

Burundi
Visite du Pape (7 val.) 118
Id. (bl.) 152

Cambodge
Papillons (3 val.) 21

Cameroun
Ecrivains noirs (6 val.) 61
Id. (bl.) 61

Cocos
Animaux (12 val.) 182

Colonies portugaises
Réforme (7 val.) 46
Vasco de Gama (7 val.) 47

Congo (ex français)
Motos (8 val.) 228
Apollo XI (1 val. or) 445

Cuba
Poissons (7 val.) 41

Dahomey
C.P. (1 val.) 1.100
Rotary (1 val.) 12
Europafrique (3 val.) 39
Id. (bl.) 39
Apollo XI (2 val.) 55

Dominicaine
Electrification (4 val.) 17

Egypte
Gandhi (1 val.) 12
Banque (1 val.) 3

Ethiopie
Tourisme (5 val.) 21

Finlande
Activités (1 val.) 7

Formose
Education (4 val.) 20
Oiseaux (4 val.) 24

France
Mouflon (1 val.) 5
Normandie (1 val.) 5
Ecole centrale (1 val.) 8

Gabon
Elf (2 val.) 17

Ghana
Nouvelle Constitution (15 val.) 415
Troisième anniversaire de la révolution (4 v.) 51
Id. (bl.) 51

Grande-Bretagne
Technologie (4 val.) 31

Grèce
Libération (3 val.) 33

Grenade
Apollo XI (9 val.) 73
Id. (bl.) 34

Guernesey
Def. (16 val.) 324

Haute-Volta
Napoléon (3 val.) 100

Hongrie
Fossiles (8 val.) 60

Indonésie
Plan II (5 val.) 39
Satellites (2 val.) 14

Irak
Foire de Bagdad (2 v.) 6
Animaux (5 val.) 47

Israël
Roi David (1 val.) 55

Japon
Trésors (4 val.) 22
U.P.U. (4 val.) 35

Jordanie
Chevaux (3 val.) 16

Kenya
Animaux (2 val.) 20

Laos
Ballet II (bl.) 59

Lesotho
Automobiles (4 val.) 45

Liban
Journée de l'armée (6 v.) 25

Libéria
Tableaux (8 val.) 85

GRENADE
APOLLO 11

la série de 9 valeurs : 73 F.

Malawi
Banque (4 val.) 44
Id. (bl.) 44

Maldives
Apollo XI (4 val.) 59

Mali
Banque (2 val.) 16

Malte
Indépendance (5 val.) 42

Montserrat
Fruits (8 val.) 47

Nations Unies
8 val. surch. en F.S. 90

Nicaragua
Production (10 val.) 55

Niue
Noël (1 val.) 2

Nouvelle-Calédonie
Napoléon (1 val.) 25
Ligne aérienne (1 val.) 31

Nouvelle-Zélande
Noël (1 val.) 2

Ordre de Malte
Portraits (6 val.) 58

Ouganda
Fleurs (15 val.) 385

Pays-Bas
Erasme (1 val.) 5

Pérou
Journée de la marine (1 val.) 85

Pitcairn
Définitive (13 val.) 125

Portugal
Coutinho (4 val.) 27
Vianna (2 val.) 24

Quatar
Industrie du pétrole (6 val.) 58

Ras Al Khaima
Apollo XI (4 val.) 230
Id. (4 val., n.d.) 230
Id. (bl., d.) 150
Id. (bl., n.d.) 380

Roumanie
Tableaux (6 val.) 55
Cirque (6 val.) 53

Rwanda
Apollo XI (bl.) 65

Saint-Christophe
Sir Thomas (3 val.) 28

Sainte-Hélène
Uniformes (4 val.) 41

Sainte-Lucie
Napoléon (4 val.) 40

Saint-Pierre et Miquelon
Poissons (4 val.) 3

Seychelles
Apollo XI (5 val.) 45

Sharjah
Apollo XI (2 val.) 138
Id. (bl.) 600

Swaziland
Admission aux N.U. (4 val.) 32

Syrie
Archéologie (3 val.) 21
Unicef (3 val.) 14

Tanzanie
Poissons (2 val.) 20

Tchécoslovaquie
Archéologie (5 val.) 15
Union postale (1 val.) 28

Thaïlande
Lettre écrite (4 val.) 26

Togo
Eisenhower (6 val.) 64
+ rouge (6 val.) 63
Id. (bl.) 36

Tokelau
Noël (1 val.) 2

Turk et Caicos
Definitive (14 val.) 342
Noël (4 val.) 39

Yémen
Napoléon (1 val. or) 710
Apollo XI (7 val.) 175
Vie du Christ (15 val.) 396
Paul VI à Jérusalem (10 val.) 40
Sacrifice d'Abraham (1 val.) 6
Id. (bl.) 55

Yougoslavie
Chevaux (4 val.) 50

AFGHANISTAN : Rareté Malaria, 250 pièces connues sans surcharge. 10 P.S. Prix : **2.500 F.**

CES PRIX ETANT ETABLIS AU MOMENT DE LA MISE SOUS PRESSE, LES STOCKS EXISTANTS PEUVENT ETRE EPUISES RAPIDEMENT ET LES PRIX MODIFIES PAR UNE HAUSSE EVENTUELLE

AVANTAGE ACCORDE AUX ABONNES DU « BALASSE MAGAZINE » : RISTOURNE : 5 %

Le département « Nouveautés », sous la direction de M. Guy BALASSE, plus réapprovisionné que jamais, prompt à répondre à toute demande, EST A MEME DE SATISFAIRE TOUTE EXIGENCE.

ÉMISSIONS DE L'U.R.S.S.

HISTOIRE DE L'AVIATION RUSSE

DECEMBRE 1969

(8 valeurs + 1 bloc)

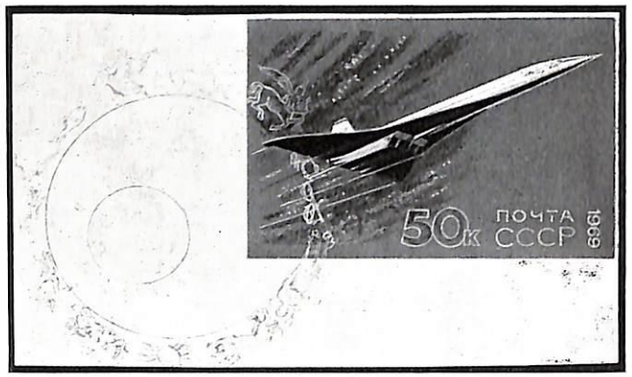

VOUS TROUVEREZ CES SERIES CHEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL

Demandez à votre négociant habituel toutes les dernières nouveautés du

Crown Agents Stamp Bureau

GIBRALTAR

UNIFORMES MILITAIRES

Date d'émission : 6 novembre 1969

FIJI

INAUGURATION DE L'UNIVERSITE DU PACIFIQUE SUD

Date d'émission : 10 novembre 1969

TRISTAN DA CUNHA

SOCIETE POUR LA PROPAGATION DES EVANGILES

Date d'émission : 1er novembre 1969

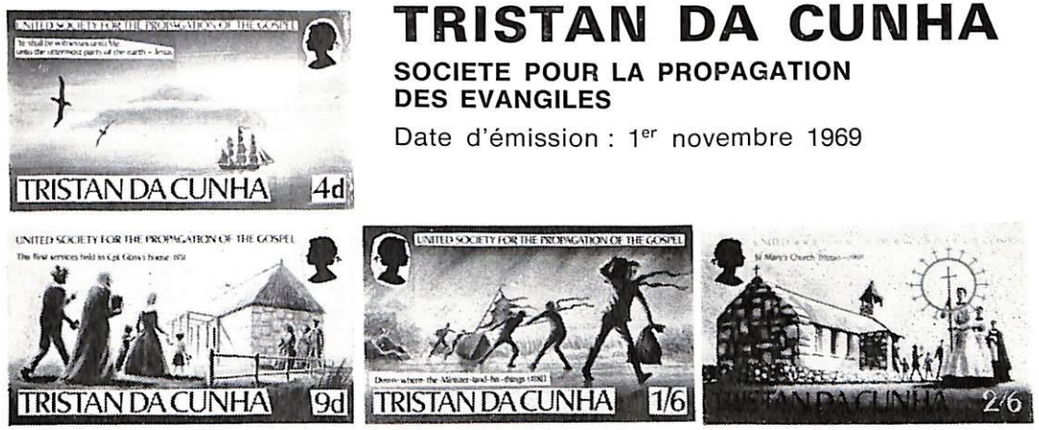

VIENT DE PARAÎTRE : NOTRE NOUVEAU CATALOGUE

"VENTE A PRIX NETS"

IL contient exclusivement : AÉROGRAMMES et ZEPPELINS D'ITALIE, VATICAN, SAINT-MARIN, COLONIES et EUROPE

Il est envoyé gratuitement sur simple demande.

STUDIO FILATELICO GIANGIACOMO ORLANDINI

VIA MARTELLI, 3 - FIRENZE (ITALIE) - TÉLÉPHONE 29.43.67

Se recommander du BALASSE MAGAZINE

Nestor Jacob

MAISON HOBBY

6 VENTES AUX ENCHERES PAR AN

DEMANDEZ nos catalogues gratuits, illustrés avec planches en couleur.

NOUS payons les plus hauts prix pour collections et timbres d'ESPAGNE et dépendances postales.

SI vous venez à Madrid, rendez-nous visite. Vous trouverez les plus beaux timbres d'ESPAGNE et autres grandes raretés mondiales.

RODRIGUEZ SAN PEDRO 12 - MADRID 15

194e vente publique KÖHLER

3 AU 6 DÉCEMBRE 1969

LE catalogue de la 194e vente publique offre un matériel philatélique très intéressant qui comprend en ordre principal :

VIEUX ÉTATS ALLEMANDS, réunissant un très beau matériel de **Tour et Taxis** et de **Prusse.**

SCANDINAVIE, avec de nombreuses raretés et **oblitérations rarissimes.**

OUTRE-MER, principalement **colonies anglaises.**

CATALOGUE adressé aux philatélistes sérieusement intéressés. Prix de sauvegarde : 6 DM.

NOUS acceptons dès maintenant des envois pour notre vente publique de février.

HEINRICH KÖHLER gegr. 1913

Ältestes Briefmarken-Auktionshaus Deutschlands

BAHNHOFSTRASSE 63 - POSTFACH 62 - WIESBADEN 1 - TÉL. 3.93.81 - 83

Au 30 août 1969 ont paru :

Catalogues ZUMSTEIN 1970

avec leurs nouveaux prix sûrs.

CATALOGUE EUROPE 1970 (53e édition).

Contenu : Tous les timbres d'Europe, de ses offices postaux à l'étranger et des anciennes colonies allemandes. Environ 144.000 prix, environ 28.000 reproductions, environ 1.200 pages. Tous les dessins de timbres sont reproduits. Présentation excellente, texte clair, introduction en langue française.

Prix : **FB 445;** avec registre alphabétique : **FB 525.**

Le catalogue est complet jusqu'au jour de sa sortie de presse et peut être tenu à jour par les suppléments paraissant dans le journal philatélique de Berne.

CATALOGUE SUISSE/LIECHTENSTEIN 1970.

texte français/allemand. Complètement remanié, imprimé sur papier de luxe. Environ 1.250 reproductions. Prix pour blocs de quatre et FDC, chiffres de tirage. Contient les variétés les plus marquantes. 264 pages solidement reliées. Prix : **FB 70.**

En vente chez notre représentant général pour la Belgique et le Luxembourg.

MAISON WILLY BALASSE, 43 a-45 a, RUE DU MIDI - BRUXELLES 1

ZUMSTEIN & Cie, prop. Hertsch & Co., Case postale 2585 CH - 3001 Berne

NOUS CHERCHONS A ACHETER - PAIEMENT COMPTANT

Vieux Etats allemands : importantes collections de qualité.
Colonies allemandes : grandes collections de précurseurs et oblitérations.
Poste locale de villes allemandes : après 1945, très riche collection.
Poste par zeppelin : uniquement grandes collections.
Scandinavie : riche collection.
Grandes raretés et timbres classiques du monde entier.

Nous payons une commission élevée aux intermédiaires.

Naturellement, vous pouvez aussi réaliser vos timbres aux plus hauts prix, par le truchement de nos ventes publiques internationales, qui ont lieu régulièrement. Nos conditions de vente sont très basses. Presque tous les plus riches collectionneurs de toutes les parties du monde comptent parmi nos clients.

PRENEZ CONTACT AVEC NOUS EN CONFIANCE !

RUDOLF STELTZER

MAISON DE VENTES PUBLIQUES DE TIMBRES-POSTE

6 Frankfurt/Main - Mainzer Landstr.114a - Tel. (0611) 74.91.71-74.96.71

La plus ancienne maison de ventes publiques de timbres-poste à Frankfurt !

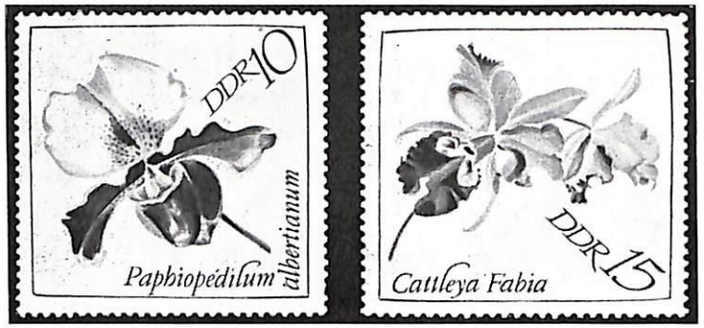

Connus, recherchés et d'une valeur stable - les timbres-poste de la R.D.A.

Un régal pour l'œil, tant en ce qui concerne les couleurs que les motifs. Ils sont l'orgueil de tout collectionneur. Vous aussi, vous pouvez être demain déjà en possession de ces magnifiques timbres-poste.

Si vous voulez acquérir un minimum de 10 séries, adressez-vous directement à nous. Les commandes inférieures à cette quantité, peuvent être remises à votre détaillant habituel.

DEUTSCHER BUCH-EXPORT UND -IMPORT GMBH DDR 701 LEIPZIG,

LENINSTRASSE 16 • RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

L'ESPAGNE VOUS APPELLE!!!

VOULEZ-VOUS CONNAÎTRE UN ÉCHANGISTE EN ESPAGNE ?

VOULEZ-VOUS RECEVOIR UN TIMBRE ESPAGNOL ?

LISEZ LA REVUE PHILATÉLIQUE LA PLUS IMPORTANTE EN LANGUE ESPAGNOLE QUI PARAÎT TOUS LES 15 JOURS :

el eco filatelico

SPÉCIMEN GRATUIT, SUR DEMANDE

ABONNEMENT ANNUEL : 240 PESETAS

Box 108 - PAMPLONA - ESPAGNE

DER SAMMLER-DIENST

LA REVUE SPÉCIALISÉE POUR LES COLLECTIONNEURS ET MARCHANDS DE TIMBRES-POSTE

vous informe de l'actualité philatélique dans le monde, en détail par le texte et l'image, tous les 14 jours, en un format de poche très pratique.

Lisez la revue spécialisée philatélique d'expression allemande, qui offre du nouveau aux lecteurs, 26 fois par an. Profitez également de cette opportunité pour votre publicité.

PRIX D'ABONNEMENT :

Etranger. Par an : **26,40 DM** (ou contre-valeur au cours actuel de la monnaie étrangère), frais d'expédition compris; par numéro : **1 DM,** plus frais d'expédition.

Spécimen et tarif de publicité seront adressés gratuitement sur simple demande.

DER SAMMLER-DIENST

D-8630 COBURG - POSTFACH 683 - ALLEMAGNE DE L'OUEST

Ing. Alberto DIENA

VIA CRESCENZIO 19
00193 - ROMA - ITALIA

•

EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE

Conditions :
De 1 à 4 pièces . . lit. 2.000
Pour chaque exemplaire en plus . . . lit. 400
Certificats, avec photo, sur demande.
Port de retour recommandé en plus.

ALBUMS DAVO

EDITIONS DAVO DEVENTER • HOLLANDE

LES PAYS AU COMPLET - MISE A JOUR ANNUELLE

	Fr. b		Fr. b		Fr. b
Belgique	350	Allemagne I	250	Danemark	250
France	350	Allemagne II (après 1945)	350	Finlande	250
Monaco	300	Italie	350	Norvège	250
Luxembourg	250	Vatican	250	Islande	250
Suisse	350	Grande-Bretagne	250	Suède	250
Pays-Bas	200	Irlande	200	Scandinavie	700
Pays-Bas et colonies	300	Autriche	350	Europa (Otan, etc.)	250
Indonesia	200	Espagne II	300	Nations Unies	150
				Rotary	150

VISIBLES EN LES MAGASINS ET SALLES D'EXPOSITION DE
WILLY BALASSE, 45, RUE DU MIDI • BRUXELLES 1

EN plus de notre stock bien connu de **GRANDE-BRETAGNE ET COLONIES DES REGNES DE VICTORIA A GEORGE VI,** nous avons en stock les classiques (en général, les 25 premières années) de **nombreux pays étrangers,** principalement :

AFGHANISTAN	EGYPTE	ETATS ITALIENS	PORTUGAL
AUTRICHE	FINLANDE	JAPON	COLON. PORTUGAISES
LOMBARDIE	FRANCE	LUXEMBOURG	ROUMANIE
ARGENTINE	FRANCE (BUREAUX	MEXIQUE	RUSSIE
BELGIQUE	A L'ETRANGER)	MONGOLIE	ESPAGNE
BRESIL	COLONIES FRANÇAISES	NORVEGE	THIBET
BOLIVIE	GRECE	PALESTINE	TURQUIE
CHINE	ALLEMAGNE	PAYS-BAS	U. S. A.
COLOMBIE	ETATS ALLEMANDS	PEROU	URUGUAY
DANEMARK	ITALIE	POLOGNE	VENEZUELA

Envois à vue de **sélections** de tous les pays du monde aux collectionneurs sérieux présentant des références contrôlables.

J.A.L. FRANKS LTD. 180, FLEET STREET, LONDON E. C. 4 (HOL. 0274)

Kurt Pörsch

SI vous collectionnez **U. S. A.** et **U. N. O.** et que vous attachez de l'importance à la qualité du matériel, demandez-nous notre nouveau prix courant avec planches photographiques.

Il vous sera adressé gratuitement.

J'ACCEPTE volontiers toutes mancolistes comprenant les plus grandes raretés.

MAISON DE TIMBRES-POSTE FONDÉE EN 1923
6239 Vockenhausen / Ts. Auf der Lück 19
(West Germany)

NOUS POUVONS VOUS AIDER
A FAIRE FACE
A VOS DÉPENSES IMPORTANTES
PRÉVUES OU IMPRÉVUES

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS

" PRÊTS PERSONNELS "

Conditions particulièrement avantageuses

BANQUE DE BRUXELLES

PLUS DE 800 AGENCES

LIQUIDATION DE STOCKS DE MARCHANDS

UN très important matériel provenant de stocks professionnels sera dispersé en lots mixtes d'un poids total de 10 kg. Oui, **DIX KILOS DE TIMBRES,** pour la plupart sur papier. On y trouve la marchandise de missions la meilleure, des paquets ouverts par kilo, des nouveautés restantes, des classeurs, riches en gros lots de séries complètes et feuilles commémoratives du monde entier, ayant pour motifs **TABLEAUX,** sports, astronomie, animaux, timbres sur timbres, etc. Entre autres, des classeurs-sélection contenant de nombreux timbres de l'Europe occidentale.

L'OFFRE de l'année a une cote Michel de DM 7 à 10.000. En plus, dans chaque envoi 1/4 de kilo de timbres hongrois de luxe, qui ont, à eux seuls, une cote Michel de DM 800-1.000, et des timbres des vieux Etats allemands de 1920 qui valent déjà Michel DM 150. Ces 10 kg de timbres pour le prix minime de DM 250. Votre garantie : remboursement intégral si vous n'êtes pas satisfait !

ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT + PORT PHILATÉLIQUE !

ATLANTIC STAMP Co. ! - P. O. BOX 77 - 2610 ROEDOVRE - DANEMARK

«The PHILATELIC MAGAZINE»

Published every 2 weeks by Harris Publications of London. Annual subscription F. B. 290

CONTAINS A WIDE VARIETY OF ILLUSTRATED ARTICLES DEALING WITH BRITISH AND FOREIGN PHILATELIC QUESTIONS, TOGETHER WITH FREQUENT REVIEWS OF RECENTLY PUBLISHED LITERATURE

Subscriptions from readers in Belgium may be remitted to :

WILLY BALASSE, 45a, RUE DU MIDI - BRUXELLES

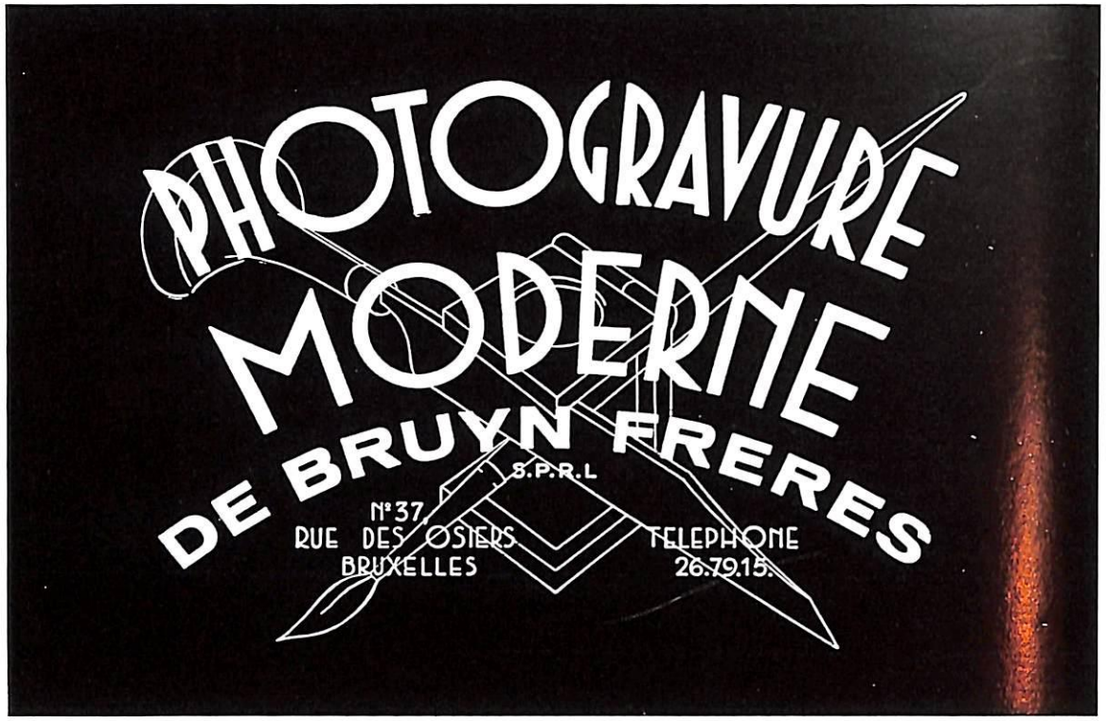

Edit. respons. : W. Balasse, 7-9-11, rue Emile Claus, Bruxelles
WEISSENBRUCH, Société Anonyme, imprimeur du Roi.
(Adm. dél. : P. de Weissenbruch, 238, chaus. de Vleurgat, XL.)
Imprimé en Belgique.

Robson Lowe Ltd, 50 Pall Mall, London S.W.1.

VOICI NOTRE AGENDA DE VENTE PUBLIQUE :

25-27 NOVEMBRE. - Une autre collection de feu J. Grant Glassco (offerte en coopération avec Mercury Stamp Co., New York) sera vendue à Londres dans les grandes salles de vente de Christies. Il s'agit de GRANDE-BRETAGNE UTILISÉE A L'ÉTRANGER, comprenant Amérique du Sud, Europe avec Levant, Egypte, Malte, etc., et des combinaisons d'affranchissements très intéressantes et très rares. Cette page est trop petite pour vous donner une idée de la vraie beauté et la qualité de cette collection.
Demandez, dès maintenant, le catalogue au prix de **1 £** pour participer à cet événement philatélique.

5 DÉCEMBRE. - VENTE GÉNÉRALE A BOURNEMOUTH. Catalogue : **4 sh.**

10 DÉCEMBRE. - EMPIRE BRITANNIQUE. Vente de Londres, comprenant une belle collection d'émissions de la reine Elizabeth II.

La première vente en 1970 aura lieu à Bournemouth, le 9 janvier : une VENTE GÉNÉRALE (catalogue : 4 sh.) et le 31 janvier, à Londres : une VENTE SPÉCIALISÉE DE GRANDE-BRETAGNE, ainsi que le 14 janvier : une VENTE D'HISTOIRE POSTALE.

Vente du 25-27 novembre.

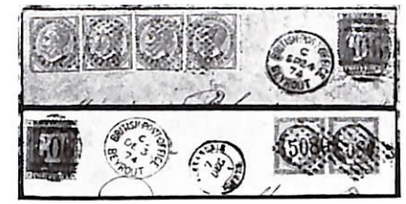

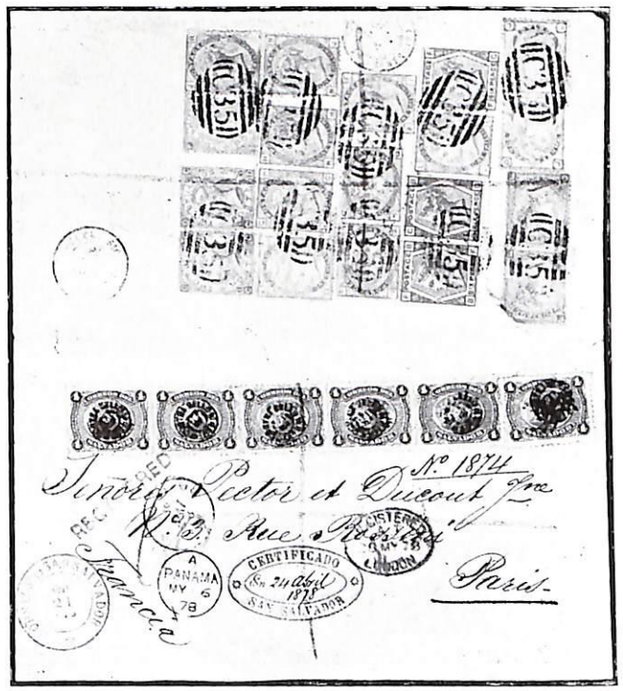

LOT 417 - 80.000 F

LOT 421 - 189.000 F

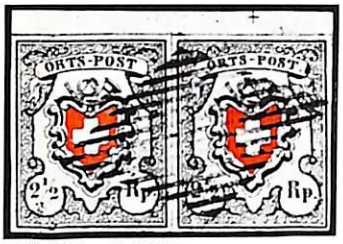

LOT 1739 - 71.000 F

LOT 1735 - 280.000 F

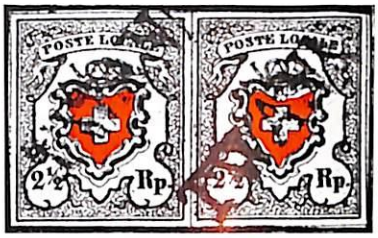

LOT 1743 - 42.000 F

LOT 1566 - Verm. 241.000 F

LOT 1522 - 172.000 F

LOT 1738 - 132.000 F

LOT 1731 - 92.000 F

LOT 1518 - 120.000 F

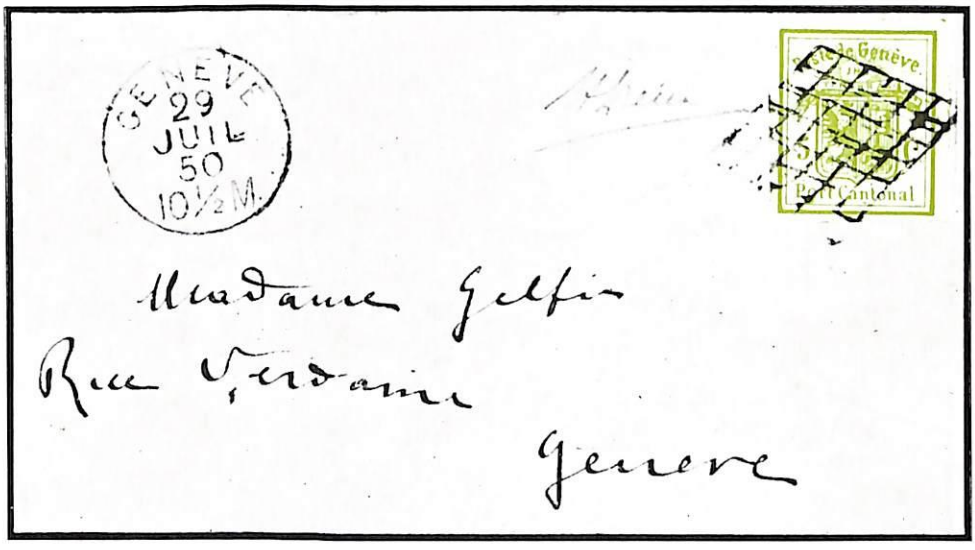

LOT 1732 - 218.000 F

LES prix records atteints ci-dessus au cours des ventes publiques **WILLY BALASSE** (octobre 69), attestent de l'efficacité et de la compétence de leur **excellente organisation.**

PRINTED IN BELGIUM